



# MONOGRAPHIE REGIONALE

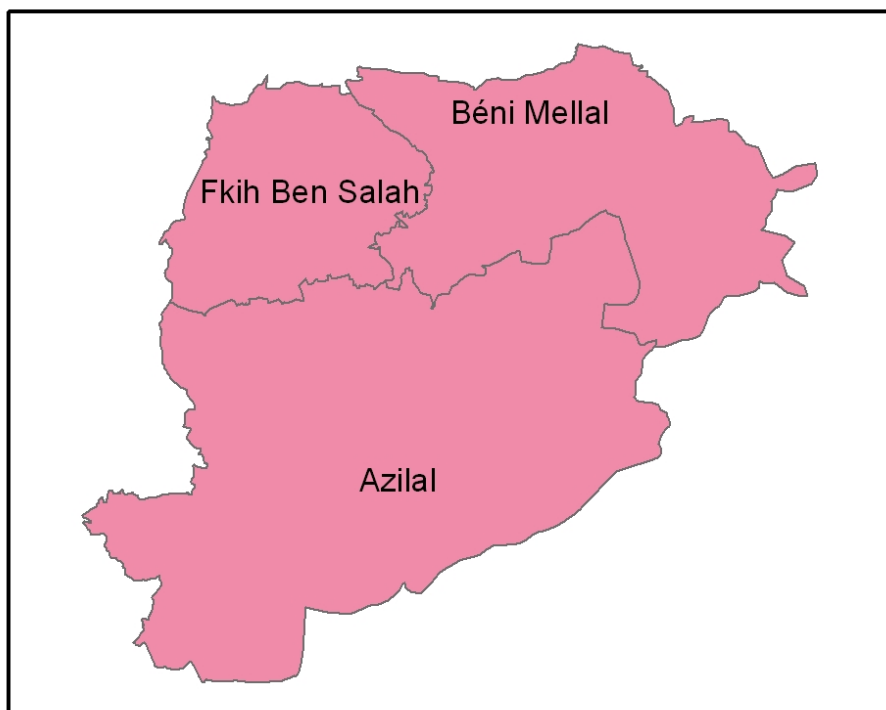
## MONOGRAPHIE REGIONALE

### 2013





**Royaume du Maroc**  
**Haut Commissariat au Plan**  
**Direction Régionale de Tadla Azilal**





# SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>14</b>
<b>1. MILIEU NATUREL ET DECOUPAGE ADMINIDTRATIF</b>	<b>19</b>
1.1. Milieu naturel	19
1.2. Climat	21
1.3. Découpage administratif	22
<b>2. DEMOGRAPHIE REGIONALE</b>	<b>24</b>
2.1. Evolution et répartition spatiale de la population	24
2.2. Densité de la population	26
2.3. Urbanisation	26
2.4. Caractéristiques démographiques	27
2.5. Projections de la population	36
<b>3. SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL</b>	<b>38</b>
3.1. Type d'activité	38
3.2. Taux d'activité	39
3.3. Taux de chômage	41
3.4. Personnel de l'Etat	44
<b>4. NIVEAU DE VIE DES MENAGES</b>	<b>45</b>
4.1. Niveau de vie et consommation	45
4.2. Prix à la consommation	46
<b>5. AGRICULTURE, FORET ET PECHE</b>	<b>54</b>
5.1. Productions végétales	54
5.2. Productions animales	59
5.3. Forêts	62
<b>6. INDUSTRIE DE TRANSFORMATION</b>	<b>64</b>
6.1. Zone industrielle	64
6.2. Activité industrielle	64
6.3. Quelques aspects de l'activité industrielle régionale	65
<b>7. TOURISME</b>	<b>67</b>
7.1. Structures d'accueil	67

7.2. Activité touristique	69
<b>8. TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>	<b>73</b>
8.1. Transport	73
8.2. Poste	76
<b>9. ENERGIE ET EAU</b>	<b>78</b>
9.1. Energie	78
9.2. Eau	80
<b>10. HABITAT ET CONSTRUCTION</b>	<b>84</b>
10.1. Conditions d'habitat des ménages	84
10.2. Construction	94
<b>11. RESEAU BANCAIRE</b>	<b>96</b>
<b>12. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, COLLEGIAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE</b>	<b>101</b>
12.1. Enseignement préscolaire	102
12.2. Enseignement Primaire	104
12.3. Enseignement secondaire collégial	107
12.4. Enseignement secondaire qualifiant général et technique	109
<b>13. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION DES CADRES</b>	<b>111</b>
13.1. Enseignement supérieur universitaire	111
13.2. Formation des cadres	112
<b>14. FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>114</b>
<b>15. SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES</b>	<b>116</b>
15.1. Infrastructure sanitaire et capacité litière	116
15.2. Encadrement sanitaire	117
15.3. Indices d'utilisation des infrastructures sanitaires	121
15.4. Quelques aspects de l'activité de la santé publique	121
<b>16. JEUNESSE ET SPORT</b>	<b>124</b>
<b>17. ENTRAIDE NATIONALE</b>	<b>128</b>
<b>18. JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX</b>	<b>131</b>

# **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Situation géographique

Tableau 2 : Pluviométrie annuelle (mm)

Tableau 3 : Répartition des cercles et communes par province

Tableau 4 : Évolution de la population de la région entre 1971 et 2004

Tableau 5 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population de la région par milieu de résidence (%)

Tableau 6 : Densité de la population par province

Tableau 7: Taux d'urbanisation par province

Tableau 8 : Répartition de la population de la région par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence

Tableau 9 : Structure de la population par grands groupes d'âge selon la province

Tableau 10 : Répartition (en %) de la population totale âgée de 15 ans et plus, selon le sexe et l'état matrimonial, 2004

Tableau 11 : Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence, 2004

Tableau 12 : Age au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

Tableau 13 : Taux et indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

Tableau 14 : Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Tableau 15 : Taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âge et le sexe

Tableau 16 : Projections de la population de la région selon les provinces et le milieu de résidence entre 2005 et 2014

Tableau 17 : Population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence, 2012

Tableau 18 : Répartition de la population active occupée(%) selon les secteurs d'activité, 2012

Tableau 19 : Taux d'activité (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge et le milieu de résidence, 2012

Tableau 20 : Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, 2012

Tableau 21 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le diplôme et le milieu de résidence, 2012

Tableau 22 : Caractéristiques de la population active en chômage, 2012

Tableau 23 : Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence ; 2012

Tableau 24 : Taux de chômage (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon les provinces et le milieu, 2012

Tableau 25: Répartition du personnel de l'Etat selon les provinces, au 31/12/2012

Tableau 26 : Evolution des dépenses annuelles moyennes par personne

Tableau 27 : Structure des dépenses de consommation par personne selon les grands groupes de produits

Tableau 28 : Indice des prix à la consommation selon les groupes de produits

Tableau 29 : Les cultures céréalières selon les provinces, Campagne agricole 2012/2013

Tableau 30 : La culture des légumineuses selon les provinces, Campagne agricole 2012/2013

Tableau 31 : Les cultures industrielles selon les provinces, campagne agricole 2012/2013

Tableau 32 : Les cultures oléagineuses selon les provinces, campagne agricole 2012/2013

Tableau 33 : Superficie et production des agrumes par variété agricole, campagne agricole 2011/2012

Tableau 34 : Effectif du cheptel selon les provinces. Région Tadla Azilal. Année 2012

Tableau 35 : Effectif des animaux de trait selon les provinces, Année 2012

Tableau 36 : la production des viandes destinées à la consommation selon les provinces, Année 2012

Tableau 37 : Superficie en (ha) des forêts naturelles en 2011

Tableau 38 : Superficie en (ha) des essences résineuses naturelles en 2011

Tableau 39 : Superficie reboisées(1) en (ha) 2011/2012

Tableau 40: Grandeurs économiques par province année 2011



Tableau 41 : Capacité des établissements classés selon les provinces  
Tableau 42 : Capacité en lits des établissements classés selon les provinces au 31/12/2012  
Tableau 43 : Nuitées touristiques réalisées par catégorie d'établissements classés selon les provinces  
Tableau 44 : Immatriculation des véhicules selon le centre d'immatriculation et le genre, 2012  
Tableau 45 : Permis de conduire délivrés selon le centre d'examen  
Tableau 46 : Réseau routier classé par province, 2012  
Tableau 47: infrastructure postale par province en 2011  
Tableau 48 : Production nette d'électricité selon les usines de l'ONE En millions de KWh  
Tableau 49 : Evolution des ventes d'électricité selon les provinces, Tadla Azilal en millions de KWh  
Tableau 50 : Grands Barrages de la région Tadla Azilal  
Tableau 51 : Evolution de la production d'eau superficielle par centre, de 2009 à 2012  
Tableau 52 : Activité de L'ONEEP par province (Branche d'Eau)  
Tableau 53 : Répartition en (%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence, 2004  
Tableau 54 : Répartition (%) des ménages selon le type de logement et par province  
Tableau 55 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence, 2004  
Tableau 56 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement, le milieu de résidence et la province.  
Tableau 57 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence, 2004  
Tableau 58 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence et par province, 2004  
Tableau 59 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence.  
Tableau 60 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et les provinces  
Tableau 61 : Autorisations de construire délivrées par province en 2012  
Tableau 62 : Autorisations de construire délivrées selon la catégorie de construction, 2012

Tableau 63 : implantation bancaire par province, au 31/12/2012  
Tableau 64 : Ecoles coraniques préscolaire moderne, Année scolaire 2012/2013  
Tableau 65 : Enseignement primaire par province, année scolaire 2012/2013  
Tableau 66 : nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, année scolaire 2012/2013  
Tableau 67 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence  
Tableau 68 : Enseignement secondaire collégial, année scolaire 2012/2013  
Tableau 69 : Enseignement secondaire qualifiant, année scolaire 2012/2013  
Tableau 70 : Etudiants du 1er et 2ème cycle de l'université Moulay Slimane, années universitaires 2011/2012 et 2012/2013  
Tableau 71 : Effectif des Stagiaires et personnel enseignant du CRMEF, Année scolaire 2012/2013  
Tableau 72 : Effectif des stagiaires selon le niveau et les provinces, 2012/2013  
Tableau 73: infrastructure sanitaire par province, 2012  
Tableau 74 : Nombre de lits selon le type d'hôpitaux publics. 2012  
Tableau 75 : Encadrement Médical en 2012  
Tableau 76 : Effectifs des chirurgiens-dentistes, 2012  
Tableau 77 : Effectifs des pharmaciens, 2012  
Tableau 78 : Personnel paramédical public par province. 2012  
Tableau 79 : Durée moyenne de séjour et taux moyen d'occupation; 2012  
Tableau 80 : Activités du programme national d'immunisation, 2012  
Tableau 81 : Activités du programme national de planification familiale, 2012  
Tableau 82 : Installations sportives par province  
Tableau 83 : Établissements de la jeunesse et des sports; 2012  
Tableau 84 : Centres d'éducation et de formation  
Tableau 85 : Établissements de protection sociale (1)  
Tableau 86 : Jardins d'enfants  
Tableau 87 : Tableau 87 : Activités du cour d'appel et tribunaux de première instance en 2012



## Introduction

Située au centre du Maroc, sur une superficie de 17125 km<sup>2</sup>, la région de Tadla Azilal est limitée à l'ouest par les provinces de Kalaat Es-sraghna et Al Haouz, au nord par les provinces de Khouribga et Settat, à l'est par les provinces d'Errachidia et Khnifra et au sud par la province d'Ouarzazate.

De sa situation entre deux plateaux de phosphate et le moyen Atlas, la région de Tadla Azilal d'une altitude moyenne de 400 à 700m se caractérise par un climat très continental, et la quantité de précipitations varie entre 300 et 750 mm selon les années. Les gelées ne sont pas rares en hiver. L'été est très chaud à cause des vents brûlants du sud-ouest -est « chergui » qui font augmenter le mercure au dessus des 40° C, ces vagues de chaleur se terminent parfois par de violents orages qui rafraîchissent le sol.

La région de Tadla Azilal contient trois provinces dont le chef lieu est Béni Mellal .Elle se compose actuellement de 10 cercles, 9 communes urbaines et 73 communes rurales.

La population de la région Tadla Azilal s'établit en 2012 à 1516200 habitant soit environ 4.65% de la population totale du pays. En termes d'évolution, cette population s'est accrue durant la période intercensitaire 1994-2004 à un taux annuel moyen de 0.9% contre 1.4% au niveau national. A l'horizon de 2015 l'effectif de la population atteindra 1530000 habitants.

Dans le domaine de l'emploi, la population active au niveau de la région s'élève, en 2012 à 497084 personnes, soit un taux d'activité de 46.4% (37.7% en milieu urbain et 52.8% en milieu rural). Le taux de chômage, quant à lui s'est établi à 7.3% contre 9.0% au niveau national.

L'agriculture représente l'activité dominante au niveau de la région, aussi bien par les emplois offerts (78% de la population active occupée rurale en 2012) que par les effets induits sur l'économie régionale. D'autant plus que la région, avec ses plaines (Tadla) et ses importantes ressources en eau, offre la possibilité de développement d'une agriculture moderne et industrialisante.

En ce qui concerne les ressources en eau, la région dispose de 5 grands barrages d'une capacité totale qui s'élève à 5238 millions de m<sup>3</sup>.

Le tissu industriel de la région de Tadla-Azilal est caractérisé par une prédominance de la branche agroalimentaire, et vu les potentialités agricoles dont jouit la région, ce secteur est appelé à se développer afin de participer au décollage économique de la région.

Ainsi en 2012, la région abritait 208 unités industrielles ayant généré une production de 2320 millions de dhs et investissements de 162 millions de dhs.

Par ailleurs, par sa situation géographique privilégiée, sa richesse en sites naturels et historiques, la région possède des atouts majeurs pour le développement des activités touristiques. Le tourisme rural et culturel pouvait être, à cet égard, un créneau méritant une situation particulière.

Enfin, dans le secteur énergétique, la région dispose d'un système très important d'approvisionnement en énergie électrique (962,8 millions KWh en 2012).

Ce système est composé de 7 usines hydrauliques, trois relèvent du territoire de la province de Béni Mellal et quatre de celui de la province d'Azilal.

Sur le plan social, l'enseignement primaire public dans la région de Tadla Azilal a enregistré pour l'année scolaire 2012/2013, une capacité de 1071 établissements dont 738 unités satellites assurant l'enseignement à 187769 élèves dont 47% de filles. L'encadrement pédagogique de l'ensemble des élèves groupés en 6593 classes de différents niveaux est assuré par 6645 enseignants dont 37% sont des femmes. Dans le domaine de la santé, les formations sanitaires dans la région Tadla Azilal sont encadrées en 2012 par 391 médecins dont presque 47% exerçant dans le privé.

La présente étude se propose de présenter la région de Tadla-Azilal à travers les principaux secteurs d'activité productifs et sociaux ainsi que les infrastructures de base existantes.

**CHAPITRE I :**

**MILIEU NATUREL ET  
DEMOGRAPHIE**





# 1. MILIEU NATUREL ET DECOUPAGE ADMINISTRATIF

## 1.1 Milieu naturel

A Tadla Azilal, Presque tous les types de reliefs sont présents : la grande plaine, la montagne couvertes de forêts, les plateaux à pâturages, la haute montagne farouche isolée, enneigé durant la moitié de l'année.

Généralement, trois reliefs règne dans la région Tadla Azilal: la plaine, la montagne et le piémont.

### 1.1.1. La plaine

La plaine de Tadla est considérée comme la caractéristique principale de la région. Cette plaine traversée par la rivière d'Oum Er-rabiaa se situe au sud du plateau des phosphates et au nord des plaines des Sraghna.

On peut distinguer deux plaines :

#### ★ La plaine Basse :

Elle va de l'extrême aval, à côté des plaines de Marrakech, jusqu'à Béni Mellal. Cette portion de la plaine porte la plus grande partie du périmètre irrigué. Ses terres sont profondes et riches sur la rive gauche d'Oum Errabiaa, alors qu'elles sont moins bonnes sur la rive droite.

#### ★ La plaine moyenne

Elle constitue une nouvelle étendue de terres profondes. Elle s'étend sur la rive gauche d'Oum Er-rabiaa, et commence de Béni Mellal et s'élimine petit à petit vers Kasba Tadla où à apparaît d'autres terrains profondes et fertiles.

### 1.1.2. Le piémont

Zone de transition entre deux morphologies, plaine et montagne. Le piémont ou le dir<sup>1</sup>, est un lieu de plantation d'arbres fruitiers et de forêts des oliviers qui s'accrochent aux pentes basses et s'étalent dans la plaine. Une verdure expliquée essentiellement par l'abondance des sources dans cette zone et aussi la fertilité de ses terres.

Une des caractéristiques du piémont est la présence d'une zone de transition entre l'Atlas et la plaine du Tadla. Il s'agit d'un plan incliné d'accumulation de quelques kilomètres de large, constitué par la coalescence de cônes de déjection prenant appui sur les formations détritiques mio-pliocènes qui forment le soubassement de la plaine. Le Dir, surtout développé au nord de Beni Mellal, reçoit l'eau de l'Atlas soit par l'intermédiaire de sources, soit par épanchement de la nappe du Jurassique sous les alluvions.

On peut distinguer deux piémonts :

- **Le piémont Nord** se trouve dans la province de Béni Mellal. Il s'étend entre Tisqui et Zaouit Cheikh et il bénéficie d'une pluviométrie abondante.
- **Le piémont Sud** se trouve dans la province d'Azilal. Il bénéficie d'une pluviométrie importante mais moins que celle du piémont nord.

---

Dir : signifie «ceinture». Sur les versants du Haut Atlas, on désigne sous ce terme une zone de basses et moyennes collines et de cônes de déjection qui opèrent la transition entre la haute montagne calcaire et la plaine. Les sols y sont relativement riches. Des sources karstiques au débit régulier et abondant y jaillissent. L'espace est judicieusement réparti entre petits périmètres irrigués par un système traditionnel de seguias (domaines de vergers et d'horticulture intensive), champs non irrigués, surfaces boisées et terrains de parcours.

### 1.1.3. La montagne

Caractéristique principale de la géographie de la province d'Azilal. Les montagnes de la région sont constituées par le moyen et le haut Atlas. Elles sont limitées au nord par les frontières provinciales d'Errachidiaa. Au sud par celles d'Ouarzazate et à l'ouest par celles de Kalaa sraghna.

## 1.2 . Climat

Le climat de la région Tadla Azilal est un climat semi aride dans les plaines et continental dans les montagnes notamment à Azilal.

**Tableau 1 : Situation géographique**

	<b>Longitude en C°</b>	<b>Latitude en C°</b>	<b>Altitude en m</b>
<b>Béni Mellal</b>	6°24'	32°22'	468.00

Source : annuaire national 2011

La température moyenne est de 18°C avec un minimum de -3.5°C dans certaines zones de la région et un maximum qui peut aller jusqu'à plus de 40°C.

Les précipitations interviennent essentiellement pendant les premiers mois de la campagne agricole et se prolongent jusqu'au mois de Mai, et enregistrent une moyenne de 100mm dans les zones arides et 600mm dans les zones humides.

Pour les zones montagneuses dont l'altitude dépasse les 1000m, elles connaissent des chutes de neige à partir du mois d'Octobre et persistent tout au long de la saison du printemps.

L'évolution des précipitations annuelles de 2006 à 2010 est évaluée comme suit :

**Tableau 2 : Pluviométrie annuelle (mm)**

	<b>2005-06</b>	<b>2006-07</b>	<b>2007-08</b>	<b>2008-09</b>	<b>2009-10</b>
<b>Béni Mellal</b>	346.4	180.3	265.4	460.3	480.8
<b>Kasba Tadla</b>	374.2	188.9	256.2	525.4	604.7
<b>Moyenne nationale</b>	375.4	223.1	267.2	543.6	604.8

Source : Annuaire National 2011

### **1.3 . Découpage administratif**

Conscients du rôle important que joue l'organisation administrative dans le développement économique et social du pays, les pouvoirs publics marocains n'ont pas cessé depuis l'indépendance, de multiplier les efforts en vue de doter le pays d'une organisation administrative moderne capable de répondre aux besoins des citoyens dans les différents domaines : productifs, sociaux et infrastructurels.

Ces efforts ont été couronnés, en 1976, par la promulgation d'une charte communale relative à l'organisation des collectivités locales et de leurs finances; et en 1996 par la promotion de la région en collectivité locale jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

C'est ainsi que le Royaume est à présent découpé en seize régions, comprenant chacune un nombre défini de provinces et/ou de préfectures.

La région de Tadla Azilal comprend actuellement trois provinces: Béni Mellal, Fkih Ben Saleh et Azilal. L'encadrement territorial de la région est assuré par une

armature administrative se composant de neuf communes urbaines et soixante-treize communes rurales regroupées au sein de douze cercles.

**Tableau 3 : Répartition des cercles et communes par province**

Année 2012	Nombre de Communes			Cercles
	Ensemble	Rurales	Urbaines	
<b>Tadla - Azilal</b>	<b>82</b>	<b>73</b>	<b>9</b>	<b>12</b>
Azilal	44	42	2	5
Béni Mellal	22	18	4	4
Fquih Ben Saleh	16	13	3	3

Source : Annuaire statistique régional, 2013

En cas d'absence de quelques données relatives à la province de Fkih Ben Saleh durant les années précédentes, on se contentera de présenter la région de Tadla Azilal à travers les principaux secteurs d'activité productifs et sociaux ainsi que les infrastructures de base existantes dans les deux provinces Béni Mellal et Azilal.

## 2. DEMOGRAPHIE

### 2.1. Évolution et répartition spatiale de la population

Selon les RGPH, la population totale de la région Tadla Azilal est passée de 768.421 habitants en 1971 à 1.055.818 en 1982, et de 1.324.662 en 1994, à 1.450.519 en 2004.

Elle s'est accrue alors par :

- 2,9% entre 1971 et 1982 ;
- 1,9% entre 1982 et 1994 ;
- 0,9% entre 1994 et 2004.

Durant la période intercensitaire 1994-2004, la région a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen s'élevant à 0,9%. Ce dernier reste inférieur à celui enregistré au niveau de l'ensemble du Maroc (1,4%).

Selon le milieu de résidence, la population urbaine s'est accrue durant la période 1994-2004 de 80.551 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,7% contre seulement 0,5% pour la population rurale, dont l'effectif a progressé de 45.306 habitants.

**Tableau 4: Évolution de la population de la région entre 1971 et 2004**

Année	Urbain	Rural	Total
<b>1971</b>	124 436	643 985	768 421
<b>1982</b>	288 156	767 662	1 055 818
<b>1994</b>	448 478	876 184	1 324 662
<b>2004</b>	529 029	921 490	1 450 519

Source : RGPH 1971, 1982, 1994 et 2004

Il est à signaler que l'accroissement de la population totale de la province de Béni Mellal s'effectue avec un rythme plus rapide que celui de la province d'Azilal (respectivement avec les taux 3,8% et 1,5% entre 1971 et 1982 et avec 2,2% et 1,3% entre 1982 et 1994).

En revanche, le taux d'accroissement de la population totale de la province d'Azilal entre 1994 et 2004 est un peu élevé que celui enregistré au niveau de la province de Béni Mellal, soit respectivement 1 % et 0,8 %.

On note aussi que le milieu rural des provinces de la région a connu durant la période 1971-2004 des taux d'accroissement annuels moyens plus petits que ceux du milieu urbain en raison de l'exode rural et de l'essor de l'urbanisation.

**Tableau 5 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population de la région par milieu de résidence (%)**

Province	1971-1982			1982-1994			1994-2004		
	urbain	rural	Total	urbain	rural	Total	urbain	rural	Total
Béni Mellal	7,3	2,2	3,8	3,5	1,3	2,2	1,5	0,3	0,8
Azilal	14,7	0,9	1,5	5,6	0,8	1,3	2,8	0,7	1,0
Région	7,9	1,6	2,9	3,7	1,1	1,9	1,7	0,5	0,9

Source : RGPH 1971, 1982,1994 et 2004

## 2.2. Densité de la population

La région Tadla Azilal occupe 2,4% de la superficie du Royaume, et abrite 4,65% de la population nationale en 2012 contre 4,85 % en 2004.

La densité de la population s'établit au niveau régional à 88,5 habitants par km<sup>2</sup> en 2012 contre 84,7 habitants/km<sup>2</sup> en 2004, presque 2 fois la moyenne enregistrée au niveau national (45,9 habitants/km<sup>2</sup> et 42.1 habitants/ km<sup>2</sup> respectivement).

Cet indicateur connaît toutefois de grandes variations selon les provinces de la région. Il est moins élevé dans la province de Azilal (52.9 habitants/ km<sup>2</sup> en 2012 et 50.2 habitants/km<sup>2</sup> en 2004) que ceux enregistrés dans les deux autres provinces.

**Tableau 6 : Densité de la population par province**

Province	Population		Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité (hab. /km <sup>2</sup> )	
	2004	2012		2004	2012
<b>Azilal</b>	504501	532000	10050	50,2	52,9
<b>Béni Mellal</b>	486497	519900	4528	107,4	114,8
<b>Fquih Ben Saleh</b>	457385	464300	2547	179,6	182,3
<b>Région</b>	1450519	1516200	17125	84,7	88,5
<b>Maroc</b>	29891708	32597000	710850	42,1	45,9

Source : RGPH 2004 et CERED et l'annuaire statistique régional 2012

## 2.3. Urbanisation

Au niveau de la région Tadla Azilal, le taux d'urbanisation est passé de 36,5% en 2004 à 38.6% en 2012, ces taux sont inférieurs à ceux enregistrés au niveau national, (55,1% et 58.8% respectivement).



En 2004, Ce taux a marqué un grand écart entre les deux provinces Béni Mellal (56,3%) et Azilal (16.2%).

Il est à noter que plusieurs facteurs sont à l'origine de la progression de l'urbanisation, notamment l'accroissement naturel de la population urbaine, la migration et l'extension du périmètre urbain par l'intégration de certaines localités rurales.

**Tableau 7: Taux d'urbanisation par province**

Province	Taux d'urbanisation(%)	
	2004	2012
Azilal	16,2	17,3
Béni Mellal	56,3	59,7
Fquih Ben Saleh	37,4	39,4
Région	36,5	38,6
Maroc	55,1	58,8

Source : RGPH 2004 et CERED

## **2.4. Caractéristiques démographiques**

### **2.4.1. Structure par sexe, âge et milieu**

Selon le sexe, la population de la région Tadla Azilal présente une nette différence en faveur des femmes, dont le pourcentage s'élève à 51,5% en 2004. Ceci s'observe beaucoup plus au milieu urbain où les femmes représentent 52,6% de l'ensemble de la population urbaine. Tandis qu'en milieu rural ce déséquilibre est moins fort (51% pour les femmes contre 49% pour les hommes).

**Tableau 8 : Répartition de la population de la région par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence**

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
<b>0-4</b>	4,7	4,6	9,3	5,5	5,3	10,8	5,2	5,0	10,3
<b>5-9</b>	5,1	5,0	10,2	5,9	5,7	11,6	5,6	5,4	11,1
<b>10-14</b>	5,5	5,4	10,9	6,2	5,9	12,1	6,0	5,7	11,7
<b>15-19</b>	5,0	5,2	10,2	5,5	5,6	11,1	5,3	5,5	10,8
<b>20-24</b>	4,3	5,1	9,4	4,5	5,2	9,7	4,4	5,2	9,6
<b>25-29</b>	3,5	4,7	8,2	3,6	4,2	7,8	3,5	4,4	7,9
<b>30-34</b>	3,2	4,4	7,6	3,0	3,6	6,6	3,1	3,9	7,0
<b>35-39</b>	2,9	3,8	6,7	2,5	2,8	5,3	2,6	3,2	5,8
<b>40-44</b>	3,0	3,7	6,8	2,5	2,9	5,5	2,7	3,2	5,9
<b>45-49</b>	2,9	2,7	5,6	2,2	2,2	4,4	2,5	2,4	4,8
<b>50-54</b>	2,3	2,1	4,5	1,9	2,0	3,9	2,1	2,0	4,1
<b>55-59</b>	1,2	1,3	2,6	1,2	1,3	2,5	1,2	1,3	2,5
<b>60-64</b>	1,2	1,4	2,6	1,3	1,4	2,7	1,3	1,4	2,6
<b>65-69</b>	0,9	0,9	1,8	0,9	0,9	1,8	0,9	0,9	1,8
<b>70-74</b>	0,8	1,0	1,7	0,9	1,0	1,8	0,8	1,0	1,8
<b>75 et plus</b>	0,9	1,1	2,0	1,2	1,1	2,3	1,1	1,1	2,2
<b>Total</b>	<b>47,4</b>	<b>52,6</b>	<b>100,0</b>	<b>49,0</b>	<b>51,0</b>	<b>100,0</b>	<b>48,5</b>	<b>51,5</b>	<b>100,0</b>

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Selon l'âge, la population de la région Tadla-Azilal se caractérise par sa jeunesse, puisque 33% de cette population ne dépasse pas les 15 ans en 2004. Le poids de cette jeune catégorie est sensiblement plus élevé en milieu rural (34,5%) qu'en milieu urbain (30,4%), résultat du essentiellement à la forte fécondité de la population rurale par rapport celle urbaine.

Au niveau provincial, la part des moins de 15 ans était de 31% pour la province de Béni Mellal (33% chez les hommes et 29,2% chez les femmes). En revanche, au niveau de la province d'Azilal, cette masse représente en 2004 36,7% (37,8% chez les hommes et 35,5% chez les femmes).

Pour les personnes adultes (15 à 59 ans), leur proportion s'est accrue nettement en passant de 54,5 % en 1994 à 58,5% en 2004. Le poids des adultes est beaucoup plus marqué en milieu urbain qu'en milieu rural en raison notamment de l'exode rural qui touche essentiellement les personnes en âge d'activité (à majorité masculine), soit 61,5% contre 56,8% en 2004.

Quant à la population du 3<sup>ème</sup> âge (60 ans et plus), sa proportion a légèrement augmenté entre 1994 et 2004, soit respectivement 7,52% et 8,5%. Ceci est du à l'amélioration du niveau de vie de la population et de l'augmentation conséquente de l'espérance de vie. Ainsi, en 2004 cette catégorie a atteint dans la région 122115 habitants, dont 34.7% résidant dans le milieu urbain.

**Tableau 9 : Structure de la population par grands groupes d'âge selon la province**

Province	sexe	moins de 15 ans	15-59 ans	60 et plus	Total
Béni Mellal	Homme	33	58,6	8,4	100
	Femme	29,2	62,4	8,4	100
	total	31	60,6	8,4	100
Azilal	Homme	37,8	53,4	8,7	100
	Femme	35,5	55,9	8,5	100
	total	36,7	54,7	8,6	100
Région	Homme	34,7	56,8	8,5	100
	Femme	31,4	60,2	8,5	100
	total	33	58,5	8,5	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

#### **2.4.2. Répartition de la population par sexe et état matrimonial**

La structure de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial montre que les personnes mariées sont les prédominants, ils représentent 55,9% de ladite population.

D'autre part, le veuvage dans la région reste assez répondu chez les femmes, puisque 11,2% des femmes sont veuves contre seulement 1% des hommes. Aussi, le divorce touche 3,7% de la population féminine contre seulement 0,8%

de celle masculine, ce qui s'explique par le remariage qui est plus accessible pour les hommes que par les femmes.

Selon le milieu de résidence, on enregistre 11% de veuves dans les campagnes contre 11,7% dans les villes. Par ailleurs, la part des veufs a atteint respectivement 1,1% et 0,8%. Concernant le divorce, le pourcentage des femmes divorcées est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, soit respectivement 4,9% et 3%.

Le célibat affecte davantage le sexe masculin. En effet, 42,7 % de la population masculine âgée de 15 ans et plus est célibataire, alors que cette proportion n'est que de 28,8 % au sein de la population féminine de la même catégorie. Ceci résulte du mariage tardif chez les hommes.

**Tableau 10 : Répartition (en %) de la population totale âgée de 15 ans et plus, selon le sexe et l'état matrimonial, 2004**

Etat matrimonial	Milieu Urbain			Milieu Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total
<b>Célibataire</b>	44,3	31,2	37,2	41,8	27,3	34,2	42,7	28,8	35,4
<b>Marié</b>	54,0	52,3	53,0	56,4	58,8	57,7	55,5	56,3	55,9
<b>Divorcé</b>	1,0	4,9	3,1	0,7	3,0	1,9	0,8	3,7	2,3
<b>Veuf</b>	0,8	11,7	6,7	1,1	11,0	6,2	1,0	11,2	6,4
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Les données du tableau ci-après montrent qu'au niveau de la région, le célibat définitif touche les hommes plus que les

femmes : 2% des hommes restent définitivement célibataires contre 1,4% des femmes.

Par milieu de résidence, ce phénomène touche beaucoup le milieu urbain (2,3%) que le milieu rural (1,3%). Ainsi, en milieu rural près de 98,7% de la population se mariaient avant l'âge de 55 ans (98,2% chez les hommes et 99,1% chez les femmes).

En milieu urbain, 97,7% de la population se mariaient avant l'âge de 55 ans (97,5% chez les hommes et 97,8% chez les femmes).

**Tableau 11 : Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence, 2004**

<b>Sexe</b>	<b>Milieu Urbain</b>	<b>Milieu Rural</b>	<b>Total</b>
<b>Masculin</b>	2,5	1,8	2
<b>Féminin</b>	2,2	0,9	1,4
<b>Total</b>	2,3	1,3	1,7

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

En 2004, l'âge au premier mariage est 27,4 ans dans la région Tadla Azilal. Il est plus élevé chez les hommes (30,3 ans) que chez les femmes (24,8 ans).

Il est à noter que le mariage est plus précoce dans les campagnes que dans les villes à la fois pour les hommes que pour les femmes, soit un âge moyen au premier mariage de 31,7 ans en milieu urbain contre 29,3 ans en milieu rural chez les hommes, 24,2 ans et 25,8 ans respectivement chez les femmes, ce qui montre que en milieu urbain, les femmes se

mariant 1,6 an plus tard qu'en milieu rural. Chez les hommes, l'écart est de 2,4 ans.

**Tableau 12 : Age au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe**

Sexe	Milieu Urbain	Milieu Rural	Total
Masculin	31,7	29,3	30,3
Féminin	25,8	24,2	24,8
Total	28,5	26,4	27,4

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

### **2.4.3. Fécondité :**

La fécondité des femmes en âge de procréation a été traitée lors du RGPH 2004 à travers les taux et l'indice synthétique de fécondité qui estime le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde, si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.

Au niveau de la région Tadla Azilal, l'ISF s'établit à 2,6 enfants par femme, et varie de 2,1 enfants en milieu urbain à 2,9 enfants en milieu rural.

L'analyse du tableau ci-après, montre qu'on a une fécondité précoce moyenne évaluée à 27,7% à 15-19 ans, le taux de fécondité augmente rapidement pour atteindre 121,4% pour la tranche d'âge 20-24 ans et il plafonne à 25-29 ans avec 132,7%, puis ce taux tend à diminuer petit à petit pour arriver à 9.9% entre 45-49 ans. Cette tendance est la même aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

En général, à tous les âges, la fécondité est moins élevée parmi les femmes urbaines, les plus grands écarts sont observés aux âges les plus jeunes (20-24 ans).

**Tableau 13 : Taux et indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence**

<b>Groupes d'âges</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
<b>15-19</b>	19,4	32,1	27,7
<b>20-24</b>	89,7	139,4	121,4
<b>25-29</b>	107,7	148,7	132,7
<b>30-34</b>	101	134,6	120,8
<b>35-39</b>	62,2	84,4	74,7
<b>40-44</b>	24,1	33,4	29,5
<b>45-49</b>	6,2	12,5	9,9
<b>ISF</b>	2,1	2,9	2,6

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

#### **2.4.4. Analphabétisme :**

En 2004, 600775 personnes âgées de 10ans et plus ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire au niveau de la région Tadla Azilal, le taux d'analphabétisme est arrivé alors à 52.7% en 2004, contre 64.3% en 1994.



**Tableau 14 : Taux d’analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence**

Sexe	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Masculin</b>	29,8	62,2	51,3	23,9	48,7	39,6
<b>Féminin</b>	57,3	88,0	77,0	48,3	74,8	64,7
<b>Ensemble</b>	44,2	75,0	64,3	36,9	62,1	52,7

Source : Recensement Général de la Population et de l’Habitat 2004,1994

D'après le tableau ci-dessus, les contrastes persistent toujours entre les deux milieux de résidence et aussi entre les deux sexes. C’est ainsi qu’en 2004, 62.1% des ruraux ne savent ni lire ni écrire contre 36.9% des citadins, et 64.7% de femmes contre seulement 39.6% des hommes. Donc les femmes sont les plus touchées par ce phénomène quelque soit son milieu de résidence ainsi que son âge comme il est mentionné dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 15 : Taux d’analphabétisme selon les grands groupes d’âge et le sexe**

Groupes d’âge	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
<b>10-14 ans</b>	30,9	57,3	43,6	11,8	22,0	16,8
<b>15-24 ans</b>	35,9	63,2	49,4	24,5	50,0	37,8
<b>25-34 ans</b>	54,7	81,9	69,4	35,1	64,5	51,4
<b>35-49 ans</b>	61,0	90,1	76,2	52,0	83,3	68,6
<b>50 ans et plus</b>	85,6	99,2	92,4	72,9	95,9	84,6
<b>Ensemble</b>	51,3	77,0	64,3	39,6	64,7	52,7

Source : Recensement Général de la Population et de l’Habitat 2004,1994

## **2.5. Projections de la population**

Les recensements de la population sont d’une importance capitale pour la connaissance des structures de la population et de ses caractéristiques socio-économiques. La régularité de leur exécution ainsi que la réalisation d’enquêtes statistiques intercensitaires permettent, en outre, d’appréhender les tendances et les niveaux des principaux paramètres démographiques, afin d’élaborer les projections de la population.

Les projections démographiques prévoient une population se situant autour de 1.5 millions d’habitants en 2010 pour atteindre 1,53 millions à l’horizon 2014. Cette augmentation concernera principalement le milieu urbain.

**Tableau 16 : Projections de la population de la région selon les provinces et le milieu de résidence entre 2005 et 2014**

Province	Milieu	2005	2010	2014
<b>Béni Mellal(*10<sup>3</sup>)</b>	<b>Urbain</b>	279,5	301,3	319
	<b>Rural</b>	212,5	210,7	208
	<b>Total</b>	492	512	527
<b>Azilal(*10<sup>3</sup>)</b>	<b>Urbain</b>	82,4	90	93
	<b>Rural</b>	425,8	436	445
	<b>Total</b>	508,2	526	538
<b>Fquih Ben Saleh(*10<sup>3</sup>)</b>	<b>Urbain</b>	172,2	180	185
	<b>Rural</b>	286,4	283,1	280
	<b>Total</b>	458,6	463,1	465
<b>Région(*10<sup>3</sup>)</b>	<b>Urbain</b>	534,1	571,3	597
	<b>Rural</b>	924,7	929,8	933
	<b>Total</b>	1458,8	1501,1	1530
<b>Maroc</b>	<b>Urbain</b>	16755	18446	19869
	<b>Rural</b>	13417	13448	13435
	<b>Total</b>	30172	31894	33304
<b>Part de la région (%)</b>	<b>Urbain</b>	3,19	3,10	3,00
	<b>Rural</b>	6,89	6,91	6,94
	<b>Total</b>	4,83	4,71	4,59

Source : Centre des Etudes et Recherches Démographique (CERED), HCP

Il est clair que la population de la région Tadla Azilal augmentera entre 2005 et 2014 à un rythme d'accroissement inférieur à celui de l'ensemble du pays, avec un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 0.4% et 1.1% respectivement.

### **3. SITUATION DU MARCHE DU TRAVAIL**

L'enquête annuelle sur l'emploi réalisée par le Haut-Commissariat au plan se fixe comme objectifs l'observation du volume et des principales caractéristiques de l'activité, du chômage et du sous-emploi ainsi que la saisie de leurs structures sociodémographiques et socioprofessionnelles.

#### **3.1. Type d'activité**

En 2012, la population active âgée de 15 ans et plus au niveau de la région a atteint 497084 personnes. Elle est composée de 460719 actifs occupés et de 36365 chômeurs. Et pour la population inactive, elle a atteint 573594 personnes.

**Tableau 17 : Population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence, 2012**

<b>Année 2012</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Total</b>
<b>Ensemble des actifs</b>	165970	331114	497084
<b>. Actifs occupés</b>	144455	316264	460719
<b>. Actifs en chômage</b>	21515	14850	36365
<b>inactifs</b>	277319	296275	573594
<b>Taux d'activité (%)</b>	37,7	52,8	46,4
<b>Taux de Chômage (%)</b>	13	4,5	7,3

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

En 2012, le taux d'emploi (rapport de la population occupée à la population totale âgée de 15 ans et plus) au niveau de la région est arrivé à 43% contre 44,7% en 2011 en marquant une baisse de 1,7 point. Selon le milieu de résidence, le taux d'emploi est supérieur en milieu rural qu'en urbain (50,4% contre 32,6% en milieu urbain).

En analysant l'évolution du marché du travail, il apparaît que le secteur agricole, forêt et pêche contribue fortement à la création d'emplois aussi bien en 2011 qu'en 2012 (57,3% des actifs occupés travaillent dans ce secteur en 2012).

**Tableau 18 : Répartition de la population active occupée(%) selon les secteurs d'activité, 2012**

Grands secteurs	Population active occupée âgée de 15 ans et plus	
	2011	2012
Agricultures, forêt et pêche	56,8	57,3
Industrie	6,9	6,9
BTP	8,5	8,3
Services	27,7	27,4
<b>Total</b>	100	100

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

### 3.2. Taux d'activité

Le taux d'activité, la part de la population active parmi la population totale et le second a passé de 48.1% en 2011 à 46.4% en 2012. Ce taux varie selon le milieu de résidence, il a atteint 53.8% en milieu rurale (plus que la moitié de la population rurale sont des actifs) et 48.1% en urbain.

**Tableau 19 : Taux d'activité (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'âge et le milieu de résidence, 2012**

<b>Groupes d'âges</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
<b>15-24</b>	23,1	35,5	31,5
<b>25-34</b>	47,9	58,4	54,2
<b>35-44</b>	48,7	69,3	59,9
<b>45 et plus</b>	35,6	56,2	47,2
<b>Total</b>	37,4	52,8	46,4

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Selon l'âge, il est clair que les personnes âgées de 35-44 sont les plus actifs (59,9%) aussi bien en milieu urbain (48,7%) qu'en milieu rural (69,3%).

L'analyse Selon le milieu de résidence montre que les taux d'activité en milieu rural dépassent constamment ceux enregistrés en milieu urbain quelque soit la tranche d'âge, Ce qui est du essentiellement à la sous scolarisation et au l'auto emploi en milieu rural.

Selon le sexe, le taux d'activité chez les hommes est supérieur à celui enregistré pour les femmes pour les deux milieux, Il s'établit à 71,2% pour les hommes contre seulement 26,6% pour les femmes.

**Tableau 20 : Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, 2012**

Milieu	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Urbain</b>	66,1	14,0	37,7
<b>Rural</b>	74,9	35,3	52,8
<b>Total</b>	71,2	26,6	46,4

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Par ailleurs, le taux d'activité reste plus élevé pour les personnes ayant effectué des études supérieures (65%), alors que ce taux a atteint son minimum chez les personnes n'ont obtenu aucun diplôme (47,8%).

**Tableau 21 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus selon le diplôme et le milieu de résidence, 2012**

Milieu	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Total
<b>Urbain</b>	33,3	35,4	66,6	37,4
<b>Rural</b>	55,1	43,2	58,8	52,8
<b>Ensemble</b>	47,8	39,0	65,0	46,4

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

### **3.3. Taux de chômage**

Le taux de chômage exprime la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus. Ce taux est obtenu par le rapport de l'effectif des chômeurs à celui des actifs âgés de 15 ans et plus.

Il ressort de l'Enquête Nationale sur l'Emploi que le nombre total de personnes en âge d'activité et qui sont à la recherche d'un emploi s'établit à 36365 personnes en 2012 dans la région Tadla-Azilal. Le chômage dans la région demeure un phénomène urbain, puisque les villes abritent 59,2% de l'effectif des chômeurs.

**Tableau 22 : Caractéristiques de la population active en chômage, 2012**

Caractéristiques	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Taux de chômage (%) selon l'âge</b>			
<b>15-24 ans</b>	26,9	8,9	13,8
<b>25-34 ans</b>	18,8	6,4	10,7
<b>35-44 ans</b>	10	2,9	5,5
<b>45 et plus</b>	4,2	1,4	2,3
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>4,5</b>	<b>7,3</b>
<b>Taux de chômage (%) selon le diplôme</b>			
<b>Sans diplôme</b>	7,7	2,8	3,9
<b>Niveau moyen</b>	15,4	10,6	13
<b>Niveau supérieur</b>	23	24,2	23,2
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>4,5</b>	<b>7,3</b>

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Par ailleurs, les jeunes âgés de moins de 25 ans sont les plus touchés par le chômage, et ce en raison de la forte demande d'emplois des jeunes actifs et plus particulièrement ceux qui disposent d'un diplôme de niveau supérieur. Ces derniers sont considérés les plus touchés par ce fléau en résonant selon le type de diplôme.



Selon le sexe, le chômage touche essentiellement les femmes en milieu urbain, le taux de chômage pour cette catégorie est arrivé à 21,9% contre 10,6 % pour les hommes dans le même milieu, par contre les femmes constituent la catégorie la moins touchée par le chômage en milieu rural, car elles exercent souvent en tant qu'aides familiales.

**Tableau 23 : Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence ; 2012**

<b>Sexe</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Masculin</b>	10,6	5,8	7,7
<b>Féminin</b>	21,9	2,3	6,5
<b>Ensemble</b>	<b>13</b>	<b>4,5</b>	<b>7,3</b>

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

Le taux de chômage affiché dans la région est inférieur à celui enregistré au niveau national en 2012, soit respectivement 7,3% et 9%.

**Tableau 24 : Taux de chômage (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon les provinces et le milieu, 2012**

	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Béni Mellal*</b>	13,3	5,7	8,9
<b>Azilal</b>	10,7	2,5	3,6
<b>Région</b>	13	4,5	7,3
<b>National</b>	13,4	4	9

\*Province de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi (Direction de la Statistique)

### 3.4 Personnel de l'Etat

Les fonctionnaires de l'Etat exerçant leurs activités dans la région Tadla Azilal s'élevaient à la fin de 2012 à 20344 fonctionnaires, soit à peu près 4% de l'effectif national, Bien entendu, ces effectifs n'englobent pas le personnel relevant des services de l'état chargés de la sécurité tel que les forces armées royales, la gendarmerie royale, la sécurité Nationale, etc.

Ainsi, l'effectif du personnel de l'Etat, affecté au niveau de la région en 2012, a connu une augmentation de près de 441 fonctionnaires par rapport à l'année 2011.

Le taux de féminisation du personnel de l'Etat exerçant dans la région a atteint 30,5%, un taux plus bas que celui enregistré au niveau national (35,6%), Au niveau provincial, ce taux est légèrement plus élevé à Azilal avec 32,7% contre 28,8% à Béni Mellal.

**Tableau 25: Répartition du personnel de l'Etat selon les provinces, au 31/12/2012**

Au 31-12- 2012	ذكور + إناث	إناث	ذكور
	Masculin + Féminin	Féminin	Masculin
<b>Tadla - Azilal</b>	<b>20344</b>	<b>6136</b>	<b>14208</b>
Azilal	7135	2336	4799
Béni Mellal	13209	3800	9409
Maroc	510426	181518	328908

\*Province de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

## **4. NIVEAU DE VIE DES MENAGES**

### **4.1. Niveau de vie et consommation**

L'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages qu'entreprend périodiquement le Haut-Commissariat au Plan, permet de renseigner sur le niveau de vie atteint par la population, ainsi que le mode de vie suivi par chaque catégorie de population.

Cette enquête permet également aux instances concernées, privées et publiques, d'évaluer les besoins présents et futurs de la population dans les domaines revêtant un caractère prioritaire (habitat, santé, alphabétisation et scolarisation, etc.),

Le tableau ci-après retrace l'évolution des dépenses annuelles moyennes par personne selon le milieu de résidence dans la région Tadla Azilal et au niveau national entre 1998 et 2001 :

**Tableau 26 : Evolution des dépenses annuelles moyennes par personne**

<b>Dépense annuelle moyenne par personne</b>	<b>ENNVM 1998/99</b>			<b>ENCDM 2000/01</b>		
	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ens,</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ens,</b>
<b>Région</b>	-	-	-	10284	5708	7435
<b>Maroc</b>	10152	5085	7823	10642	5288	8280

Source : Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages 2000/01 - Enquête Nationale sur les niveaux des Ménages 1998-99

Les données relatives à l'ENCDM 2000/01 montre que les disparités entre les deux milieux de résidence en matière de dépenses par personne dans la région demeurent encore très

accentuées, En moyenne, les citoyens de la région dépensent 1,8 fois plus que le campagnard, soit 10184 DH et 5708 DH.

Concernant la structure des dépenses de consommation selon les grands groupes de biens et services, on constate qu'à l'instar de l'ensemble du pays, ce sont les dépenses de première nécessité, à savoir les dépenses d'alimentation et d'habillement qui s'accaparent presque la moitié des dépenses (49,9%), le reste est réparti entre l'énergie et les équipements ménagers (24,2%), puis les autres biens et services : 25,9% (soins médicaux, transport et communications, enseignement, culture et loisirs...).

**Tableau 27 : Structure des dépenses de consommation par personne selon les grands groupes de produits**

Grand groupes de produits	Coefficients Budgétaires (en%)		
	Béni Mellal	Azilal	Région
<b>Alimentation et habillement</b>	47,7	56,8	49,9
<b>Habitation, énergie et équipements ménagers</b>	24,4	23,6	24,2
<b>Autres biens et services</b>	27,9	19,6	25,9
<b>Total</b>	100	100	100

Source : Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages 2000/2001

## **4.2. Prix à la consommation**

Le Haut-Commissariat au Plan réalise des enquêtes permanentes dans le domaine des prix. Les données collectées servent à l'élaboration des indices de prix qui permettent de

suivre la conjoncture économique du pays, en particulier le niveau général des prix sur les différents marchés.

Dans ce cadre, l'indice des prix à la consommation (base100 : 2006), qui mesure la variation relative des prix à la consommation d'un panier de produits consommés par les ménages marocains, est considéré comme un outil de suivi de l'évolution du taux d'inflation ainsi que l'analyse et le suivi de la conjoncture économique. La population de référence est constituée de l'ensemble de la population urbaine, Le panier de l'indice contient 478 articles et 1067 variétés.

L'enquête sur les prix à la consommation touche 17 villes représentant toutes les régions économiques du Royaume, c'est à dire 16 régions.

Les coefficients de pondération relatifs à l'année 2006 ont été calculés sur la base des résultats de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2001 et de l'enquête nationale sur les niveaux de vie de 2007, Ces pondérations représentent la structure des dépenses des ménages de la population urbaine totale.

L'indice des prix à la consommation est calculé mensuellement au niveau national et à l'échelle des villes, par variété, produit, section, classe, groupe de produits et division en plus de l'indice général. Cet indice est calculé sur la base de la nouvelle nomenclature des prix des Nations Unies (COICOP).

Concernant la région de Tadla Azilal, l'indice des prix à la consommation est élaboré pour la ville de Béni Mellal. Le nombre de point de vente où sont observés les prix, soit par lecture directe des prix affichés sur les produits, soit en

interrogeant le vendeur lorsqu'ils ne sont pas affichés, s'élèvent à 248 point de vente.

Comparés à son niveau de l'année 2010, l'indice des prix à la consommation relatif à la ville de Béni Mellal a augmenté avec 0,8 point en 2011 (1 point au niveau national), En revanche, cette hausse de l'IPC au niveau de Béni Mellal a été plus importante entre 2009 et 2010 (2,5 point).

**Tableau 28 : Indice des prix à la consommation selon les groupes de produits**

• **Ville de Béni Mellal**

<b>Groupes de produits</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>Produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	113,2	114,7	116
<b>Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants</b>	116,3	116,3	116,4
<b>Articles d'habillements et chaussures</b>	104,1	104,2	105,2
<b>Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles</b>	102,3	103,1	103,5
<b>Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer</b>	102,8	103,5	103,7
<b>Santé</b>	100,1	99,7	99,7
<b>Transport</b>	102,1	102,9	103,1
<b>Communications</b>	90,7	89,9	85
<b>Loisirs et culture</b>	87,9	86,7	85,3
<b>Enseignement</b>	100,0	101,4	104,2
<b>Restaurants et hôtels</b>	104,9	112,2	119,6
<b>Biens et services divers</b>	108,7	112,2	115,4
<b>Indice des prix à la consommation IPC</b>	<b>105,6</b>	<b>108,1</b>	<b>108,9</b>

Source : Direction de la Statistique

• **Maroc**

<b>Groupes de produits</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>Produits alimentaires et boissons non alcoolisées</b>	113,3	114,7	116,3
<b>Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants</b>	108,2	108,3	108,3
<b>Articles d'habillements et chaussures</b>	103,8	104,3	106
<b>Logement, eau, gaz, électricité et autres</b>	103,8	104,3	104,8
<b>Meubles, articles de ménage et entretien</b>	105,4	106,2	107,1
<b>Santé</b>	101,9	102,8	103,1
<b>Transport</b>	103,2	103,2	103,1
<b>Communications</b>	91,4	90,4	85,5
<b>Loisirs et culture</b>	97,8	97,1	96,4
<b>Enseignement</b>	110,5	115	119,7
<b>Restaurants et hôtels</b>	106,6	109,2	111,1
<b>Biens et services divers</b>	105,2	107	109,2
<b>Indice des prix à la consommation IPC</b>	<b>107,4</b>	<b>108,4</b>	<b>109,4</b>

Source : Direction de la Statistique





## **CHAPITRE II :**

# **TISSU ECONOMIQUE : PRINCIPAUX SECTEURS**



## **5. AGRICULTURE, FORET ET PECHE**

Le secteur de l'agriculture, forêts et pêche, l'un des piliers de l'économie marocaine, a constamment constitué une priorité dans la stratégie de développement économique et social du pays.

Plusieurs raisons concourent pour conférer à ce secteur son importance stratégique. Tout d'abord, on relève qu'au niveau national l'"agriculture, forêt et pêche" s'accapare près de trois quart de l'emploi en milieu rural en 2012 participant ainsi à l'approvisionnement du marché local en produits alimentaires de base : céréales, sucre, viande, lait, ...etc.

Au niveau de l'économie de la région Tadla Azilal, le secteur agricole occupe également une place importante, aussi bien par les emplois offerts (78% de la population active occupée rurale en 2012) que par les effets induits sur la création d'emplois et d'unités agro-industrielles. Dans ce chapitre, on procédera à la présentation du secteur sous ses différents aspects : la production végétale, la production animale et forêts.

### **5.1. Productions végétales**

#### **5.1.1. Cultures céréalières**

La céréaliculture occupe, au niveau de la région Tadla Azilal, une superficie de 384300ha, assurant une production de l'ordre de 9050 mille de quintaux en 2012/2013.

Pour la campagne 2012/2013, le blé tendre était l'espèce dominante avec une superficie de 187300 ha (48,7% de la superficie céréalière régionale), sa production s'est élevée à 4953900 qx en marquant un rendement de 26,4qx/ha.

**Tableau 29 : Les cultures céréalières selon les provinces, Campagne agricole 2012/2013**

Types	Indicateurs	Béni Mellal	Azilal	Fkih Ben Saleh	Région
Total Céréales	Sup. (1000Ha)	124,5	100,7	159,3	384,3
	Rdt. (qx/Ha)	21,2	19,4	27,9	23,5
	Prod. (1000qx)	2644,6	1955,1	4450,3	9050,0
Blé dur	Sup. (1000Ha)	26,0	20,6	9,2	55,8
	Rdt. (qx/Ha)	23,8	18,2	47,5	25,6
	Prod. (1000qx)	616,7	374,2	436,8	1427,7
Blé tendre	Sup. (1000Ha)	52,1	7,0	128,2	187,3
	Rdt. (qx/Ha)	23,8	16,3	28,1	26,4
	Prod. (1000qx)	1240,2	114,2	3599,5	4953,9
Orge	Sup. (1000Ha)	46,4	73,1	21,9	141,4
	Rdt. (qx/Ha)	17,0	20,1	18,9	18,9
	Prod. (1000 qx)	787,7	1466,7	414,0	2668,4

Source : Annuaire Statistique régional, 2013

### 5.1.2. Légumineuses alimentaires

Dans la région Tadla Azilal, les légumineuses sont cultivées sur une superficie de l'ordre de 19810 ha dans l'année 2012/2013. La production avoisine 159830qx.

Par province, nous relevons que Béni Mellal s'accapare de 56,6% de la superficie réservée aux légumineuses.

**Tableau 30 : La culture des légumineuses selon les provinces, Campagne agricole 2012/2013**

<b>Types</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Béni Mellal</b>	<b>Azilal</b>	<b>Fkih Ben Saleh</b>	<b>Région</b>
<b>Légumineuses</b>	Sup. (1000Ha)	11,21	5	3,6	19,81
	Rdt. (qx/Ha)	8,8	6,1	8,7	8,1
	Prod. (1000 qx)	98,13	30,5	31,2	159,83
<b>Fève</b>	Sup. (1000Ha)	1	1,2	2,5	4,7
	Rdt. (qx/Ha)	6,3	0,3	8	5,7
	Prod. (1000 qx)	6,3	0,4	20	26,7
<b>Petits poids</b>	Sup. (1000Ha)	1,1	0,3	0,1	1,5
	Rdt. (qx/Ha)	10	7	12	9,5
	Prod. (1000 qx)	11	2,1	1,2	14,3
<b>Pois chiches</b>	Sup. (1000Ha)	8,1	-	-	8,1
	Rdt. (qx/Ha)	8	-	-	8
	Prod. (1000 qx)	64,8	-	-	64,8
<b>Lentilles</b>	Sup. (1000Ha)	-	3,5	1	4,5
	Rdt. (qx/Ha)	-	8	10	8,4
	Prod. (1000 qx)	-	28	10	38
<b>Haricot sec</b>	Sup. (1000Ha)	1,0	-	-	1,0
	Rdt. (qx/Ha)	15,9	-	-	15,9
	Prod. (1000 qx)	16,0	-	-	16,0

Source : Annuaire Statistique régional, 2013

Les pois chiches est l'espèce dominante dans la région, elle occupe une superficie de 8100 ha et donne une production de 64800 qx. Cette culture intervient respectivement pour 40,9% et 40,5% dans la superficie et la production des légumineuses au niveau régionale.

### 5.1.3. Cultures industrielles

Au niveau de la région Tadla Azilal, une superficie de 12610 ha a été réservée aux cultures industrielles durant la campagne agricole 2012/2013. Ces cultures sont constituées des cultures sucrières (betteraves), la production des betteraves sucrières est arrivée à 806800qx en 2012/2013.

**Tableau 31 : Les cultures industrielles selon les provinces, campagne agricole 2012/2013**

Types	Béni Mellal	Azilal	Fquih Ben Saleh	Région
<b>Total cultures industrielles</b>				
<b>Betteraves sucrières</b>				
<b>Superficie (1000Ha)</b>	2,78	0,5	9,33	12,61
<b>Rendement (qx/Ha)</b>	65	58,2	64	64
<b>Production (1000 qx)</b>	180,7	29,1	597	806,8

Source : Annuaire Statistique régional, 2013

### 5.1.4. Cultures oléagineuses

Au niveau de la région, seules les provinces de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh pratiquent les cultures oléagineuses.

Ces dernières occupent une superficie de 630ha (480 ha à Fquih Ben Saleh et 150 ha à Béni Mellal). Aussi, la

production de ces cultures à Fquih Ben Saleh (5940 qx) a dépassé la production à Béni Mellal (1800 qx) dans la même année.

**Tableau 32 : Les cultures oléagineuses\* selon les provinces, campagne agricole 2012/2013**

Types	Béni Mellal	Azilal	Fquih Ben Saleh	Région
<b>Superficie (1000Ha)</b>	0,15	-	0,48	0,63
<b>Rendement (qx/Ha)</b>	12,00	-	12,38	12,29
<b>Production (1000qx)</b>	1,80	-	5,94	7,74

Source : Annuaire Statistique régional, 2013

\*Sésame

### **5.1.5. Arboriculture fruitière:**

La production arboricole qui prévaut est l'olivier et les agrumes. Pour la province de Béni Mellal on trouve aussi les grenadiers et les rosacés.

Tadla Azilal est considérée parmi les premières régions au Maroc qui produisent les agrumes. Ainsi, en 2011/2012 la production de ces derniers est arrivée à 278590 tonnes ce qui représente 14,9% de la production nationale. Et selon la variété, le Maroc-Late est le plus dominant (33,2% de la production des agrumes) suivi du Navel (28% de la production des agrumes).



**Tableau 33 : Superficie et production des agrumes par variété agricole, campagne agricole 2011/2012**

	Tadla Azilal		Maroc	
	Superficie (ha)	Production (T)	Superficie (ha)	Production (T)
<b>Total des agrumes</b>	15 116	278 590	107 462	1 874 560
<b>Clémentine</b>	4 951	69682	30 140	546 305
<b>Navel</b>	3 475	78013	17 130	358 615
<b>Salustiana</b>	119	2700	1 093	31 837
<b>Sanguines</b>	...	11608	...	59 775
<b>Ortanique</b>	163	2371	726	15 876
<b>Maroc-Late</b>	3 580	92630	23 678	450 520
<b>Nour</b>	472	4888	6 940	99 120
<b>Autres variétés</b>	2 356	16698	27 755	312 512

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2013

## **5.2. Productions animales**

L'élevage constitue l'une des principales ressources de la région. Dans la montagne, il est généralement extensif et s'appuie pour sa subsistance surtout sur les possibilités des passages offertes par les étendues forestières et les parcours.

Le troupeau subit d'année en année des variations en raison de la pluviométrie. En général, il est partout en augmentation en moyenne montagne et sur le dir. Dans la plaine, l'élevage est un peu plus moderne et se propose en bonne partie sur l'approvisionnement en aliment de bétail.

**Tableau 34 : Effectif du cheptel selon les provinces. Région Tadla Azilal. Année 2012**

<b>Année 2012 En milliers de têtes</b>	<b>Caprins</b>	<b>Ovins</b>	<b>Bovins</b>	<b>Total du cheptel</b>
<b>Tadla – Azilal</b>	<b>871,3</b>	<b>1521,5</b>	<b>485,4</b>	<b>2878,2</b>
Azilal	758,6	803,8	34,1	<b>1596,5</b>
Béni Mellal	72,5	372,3	41,9	<b>486,7</b>
Fquih Ben Saleh	40,2	345,3	409,4	<b>794,9</b>

Source : Annuaire Statistique régional. 2013

La province de Fquih Ben Saleh dispose de 84,3% des bovins au niveau de la région. Alors que pour les ovins et les caprins. Ils sont plus concentrés dans la province d’Azilal (respectivement 52,8% et 87,1% des totaux des ovins et des caprins au niveau de la région).

Par ailleurs, les animaux de trait dont dispose la région sont en principe les chevaux (11400 têtes), les Mulets (27900 têtes) et les ânes (51800 têtes). La majorité des chevaux se trouve dans la province de Fquih Ben Saleh (58,8% des chevaux de la région). Quant aux ânes et les mulets, Ils sont majoritaires dans la province d’Azilal (respectivement 78,2% et 74,6% des totaux des ânes et des mulets de la région).

**Tableau 35 : Effectif des animaux de trait selon les provinces, Année 2012**

<b>Année 2012 En milliers de têtes</b>	<b>Anes</b>	<b>Mulets</b>	<b>Chevaux</b>	<b>Total</b>
<b>Tadla - Azilal</b>	<b>51,8</b>	<b>27,9</b>	<b>11,4</b>	<b>91,1</b>
Azilal	40,5	20,8	2	<b>63,3</b>
Béni Mellal	7	6,4	2,7	<b>16,1</b>
Fquih Ben Saleh	4,3	0,7	6,7	<b>11,7</b>

Source : Annuaire Statistique régional. 2013

### **5.2.1. Production de viande rouge**

La production de viande rouge dans la région provient des trois espèces existantes (bovine. ovine et caprine). Celle-ci est arrivée à l'ordre de 14971,5 tonnes en 2012. La province de Fquih Ben Salh produit 41,4% de la production régionale de la viande rouge, suivit de la province de Béni Mellal avec 38,8% et puis la province d'Azilal qui se contente de 19,8%.

**Tableau 36 : la production des viandes destinées à la consommation selon les provinces, Année 2012**

<b>Viandes destinées à la consommation (en tonnes)</b>	<b>Béni Mellal</b>	<b>Azilal</b>	<b>Fquih Ben Saleh</b>	<b>Région</b>
Viande rouge	<b>5815</b>	<b>2965</b>	<b>6191,5</b>	<b>14971,5</b>
. Bovins	3487	1118	4641	<b>9246</b>
. Ovins	895	840	593	<b>2328</b>
. Caprins	785	620	216	<b>1621</b>
. Camelin	-	-	6	<b>6</b>
. Abat	648	387	735,5	<b>1770,5</b>

Source : Annuaire Statistique régional. 2013

### 5.3. Forêts

Les forêts naturelles couvrent 465990 ha de la superficie de Tadla Azilal. Ces forêts se compose essentiellement (67,1%) des feuillues naturelles. Les essences résineuses naturelles qui représentent 23,6% des forets naturelles sont constituées essentiellement de genévriers (42%), de pins (29,3%), de thuya (24,8%) et de cèdre (3,9%).

Les forêts reboisées dans la région Tadla Azilal occupent seulement 22344 hectares malgré tous les efforts faits pour préserver et développer la richesse économique et écologique et lutter contre la dégradation des forets.

**Tableau 37 : Superficie en (ha) des forêts naturelles en 2011\*\***

	Matorral	Autres	Feuillues naturelles	Essences résineuses naturelles	Total
Azilal	15200	14660	201900	86210	317970
Béni Mellal*	12600	610	110990	23820	148020
Tadla – Azilal	27800	15270	312890	110030	465990
Maroc	655080	1410350	2827680	1129480	8976790

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

\*Province de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh

\*\* Statistiques de l'Inventaire Forestier National

**Tableau 38 : Superficie en (ha) des essences résineuses naturelles en 2011\*\***

	<b>Genévriers</b>	<b>Pins</b>	<b>Thuya</b>	<b>Cèdre</b>	<b>Total</b>
<b>Azilal</b>	36900	22040	26080	1190	86210
<b>Béni Mellal*</b>	9290	10220	1220	3090	23820
<b>Tadla - Azilal</b>	46190	32260	27300	4280	110030
<b>Total</b>	341570	99080	550120	134030	1129580

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

\*Province de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh

\*\* Statistiques de l'Inventaire Forestier National

**Tableau 39 : Superficie reboisées(1) en (ha) 2011/2012**

	<b>Superficies reboisées</b>		
	<b>provisoires</b>	<b>existantes</b>	<b>Total</b>
<b>Azilal</b>	1250	13388	14638
<b>Béni Mellal*</b>	843	6863	7706
<b>Tadla - Azilal</b>	2093	20251	22344
<b>Total</b>	45237	655106	700343

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

\*Province de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh

(1) Il s'agit des superficies reboisées jusqu'au 31 mars de chaque année, sans tenir compte des reboisements exploités, incendiés ou ayant connu un faible taux de reprise après deux années.

## **6. INDUSTRIE DE TRANSFORMATION**

Le tissu industriel de la région de Tadla Azilal est caractérisé par une prédominance de la branche agro-alimentaire. Pourtant, le secteur de transformation des produits agricoles est appelé à se développer afin de participer au décollage économique de cette région vu les potentialités agricoles que possède la région. Dans ce cadre, la réalisation du périmètre irrigué dans les terres de Beni -amir et Beni-Moussa a favorisé l'émergence d'un noyau industriel assez important destiné à la valorisation des ressources agricoles d'origine locale.

### **6.1. Zone industrielle**

Les pouvoirs publics ont multiplié leurs efforts en vue de doter les diverses provinces du royaume de zones industrielles aménagées et équipées en mesure de répondre aux attentes des investisseurs potentiels.

### **6-2. Activité industrielle**

Le tissu industriel de la région Tadla Azilal est caractérisé par:

- ✓ Une industrie assez jeune et peu diversifiée ;
- ✓ Une prédominance des branches d'activités liées aux industries agro-alimentaires
- ✓ Une activité saisonnière (sucrierie, huilerie, déshydratation des végétaux...)
- ✓ Une certaine timidité des investissements malgré les dispositions mises en places (zone industrielle. code d'investissement...).

Durant l'année 2011. La production industrielle s'est établie à 2320210000 Dhs. Elle a été l'œuvre de 208

établissements qui sont localisés essentiellement à Béni Mellal et Fquih Ben Saleh.

**Tableau 40: Grandeurs économiques par province année 2011**

<b>Année 2011</b>	<b>Azilal</b>	<b>Béni Mellal*</b>	<b>Région</b>
<b>Nombre d'établissement</b>	27	181	208
<b>Investissement (10<sup>3</sup>DH)</b>	-	162433	162433
<b>Exportation (10<sup>3</sup>DH)</b>	-	2669	2669
<b>Production (10<sup>3</sup>DH)</b>	88155	2232055	2320210
<b>chiffre d'affaire (10<sup>3</sup>DH)</b>	88684	1999408	2088092
<b>Employés permanents</b>	221	3608	3829

\*Province de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh

Source : Annuaire Statistique régional 2013

L'effectif employé par ces établissements est arrivé à 3829 employés en 2011, 3608 d'entre eux travaillent à Béni Mellal et Fquih Ben Saleh et 221 à Azilal. Les investissements réalisés en 2011 sont arrivés à 162433000 Dhs.

### **6.3. Quelques aspects de l'activité industrielle régionale**

La région de Tadla-Azilal offre un espace propice pour la pratique des cultures industrielles et en particulier la betterave sucrière. En effet, la superficie récoltée pour cette culture s'élevait durant la campagne 2012/2013 à 12610 ha dégageant une production de 806800qx.

Aussi, la région possède d'autres activités industrielles qui concourent à la satisfaction de la demande locale en produits de première nécessité. On relève l'existence de l'usine de la centrale laitière à Fkih Ben Saleh et qui dispose d'une capacité de séchage importante. En ce qui concerne l'industrie du ciment, l'usine « CIMATE » a été installée dans la région avec un investissement s'élevant à 2,4 milliards de dirhams.



## **7. Tourisme**

Située entre deux grands pôles de tourisme national Marrakech et Fès, la région Tadla Azilal est susceptible d'apporter une contribution de premier ordre au secteur du tourisme surtout qu'elle possède un patrimoine touristique naturel important.

En plus de sa situation géographique. La région dispose d'autres atouts tels ses sites naturels très diversifiés dont une vingtaine est connue au niveau à l'échelle internationale. Notamment, les cascades d'Ouzoud. Le pont naturel Imi-Nifri. La vallée d'Ait Bougamez. Le barrage Bin El Ouidane ... etc. Ce dernier est en train de devenir un pôle d'attraction des projets touristiques avec des thèmes tournant autour de l'eau et de la nature. La région dispose aussi de plus de 200 sources, la plus connue est celle d'Ain Asserdoune.

Le principal produit d'appel est le tourisme de montagne. Les randonnées équestres et pédestres ou encore en VTT, le parachutisme et le tourisme cynégétique (chasse touristique. pêche...) sont des portes drapeaux de l'offre de la région.

### **7.1. Structures d'accueil**

En matière d'hébergement, la région englobe 119 établissements classés avec une capacité de 3815 lits en 2012. La répartition de la capacité hôtelière par provinces de la région laisse apparaître un sous équipement de la province de Fquih Ben Saleh en matière de chambres et de lits par rapport aux autres provinces de la région.

**Tableau 41 : Capacité des établissements classés selon les provinces**

<b>Au 31-12-2012</b>	<b>Lits</b>	<b>Chambres</b>	<b>Etablissements</b>
<b>Tadla - Azilal</b>	<b>3815</b>	<b>1572</b>	<b>119</b>
<b>Azilal</b>	2474	880	92
<b>Béni Mellal</b>	1242	638	24
<b>Fquih Ben Saleh</b>	99	54	3

Source : Annuaire Statistique régional 2013

La répartition de la capacité litière des hôtels classés selon la catégorie fait ressortir un avantage des hôtels de 1, 2 et 3 étoiles au détriment des hôtels de 4 et 5 étoiles.

**Tableau 42 : Capacité en lits des établissements classés selon les provinces au 31/12/2012**

<b>Province</b>	<b>1. 2 et 3 Etoiles</b>		<b>4 et 5 Etoiles</b>		<b>Autres</b>		<b>Total</b>	
	<b>Hôtels</b>	<b>Lits</b>	<b>Hôtels</b>	<b>Lits</b>	<b>Hôtels</b>	<b>Lits</b>	<b>Hôtels</b>	<b>Lits</b>
<b>Tadla - Azilal</b>	22	1089	5	<b>727</b>	92	1999	119	3815
<b>Azilal</b>	3	150	2	451	87	1873	92	2474
<b>Béni Mellal</b>	17	874	3	276	4	92	24	1242
<b>Fquih Ben Saleh</b>	2	65	-	-	1	34	3	99

Source : Annuaire Statistique régional 2013

Autres : Résidences touristiques, maisons d'hôtes, motels, auberges, pensions, villages de vacances touristiques...

Les résidences touristiques, les maisons d’hôtes, les motels, les auberges et les pensions sont aussi présents au niveau de la région, ils arrivent à 92 établissements ce qui représente 77,3% des établissements classés dans la région.

## 7.2. Activité touristique

La demande touristique peut être approchée par les nuitées réalisées dans les établissements classés. D’après la répartition des nuitées touristiques selon la catégorie des établissements classés et la province, Béni Mellal reste la province la plus attractive puisque 55,7% des nuitées réalisées dans ce type d’établissement dans la région relèvent de la province de Beni Mellal.

**Tableau43 : Nuitées touristiques réalisées par catégorie d'établissements classés selon les provinces**

<b>Année 2012</b>	<b>Etoiles 1.2 et 3</b>	<b>Etoiles 4 et 5</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>Tadla - Azilal</b>	39722	40801	44784	125307
<b>Azilal</b>	2772	9801	36449	49022
<b>Béni Mellal</b>	34500	31000	4346	69846
<b>Fquih Ben Saleh</b>	2450	-	3989	6439

Source : Annuaire Statistique régional 2013

Autres : Résidences touristiques, maisons d’hôtes, motels, auberges, pensions, villages de vacances touristiques...



# **CHAPITRE III : INFRASTRUCTURE DE BASE**



## **8. Transport et Communication**

Par leurs effets directs sur le rapprochement de la population et des activités économiques, les secteurs du transport et des télécommunications conditionnent dans une large mesure le développement régional et local.

De par sa position géographique, trait d'union entre deux pôles touristiques Fès et Marrakech, la région Tadla Azilal dispose d'un réseau routier non négligeable permettant une meilleure communication interrégionale.

### **8.1. Transport**

#### **8.1.1. Parc automobile régional**

Le secteur du transport routier régional est doté de structures non négligeables. A ce titre, la région dispose de 5 gares routières dont quatre relèvent du territoire de la province de Béni Mellal et une seule à Azilal. Cependant, quelques municipalités de la région telles que Zaouit Cheikh, Ouled ayad, ou El Ksiba par exemple demeurent jusqu'à présent dépourvus de ce type d'infrastructure.

S'agissant des véhicules immatriculés dans la région en 2012, ils ont totalisé 4888 unités. Les centres de Béni-Mellal et de Fkih Ben Saleh s'accaparent 89% des actes d'immatriculation, Les véhicules utilitaires constituent l'essentiel des véhicules immatriculés avec 64,7% du total régional, suivis des voitures de tourisme avec 33,5%.

Cependant, il est à signaler que les véhicules recensés ci-dessus, ne comprennent pas les véhicules de l'Etat immatriculés par l'ONT, ni les véhicules militaires, ni les véhicules de la Sécurité Nationale et de Gendarmerie Royale.

**Tableau 44 : Immatriculation des véhicules selon le centre d'immatriculation et le genre, 2012**

Centre d'immatriculation	Motocyclettes	Voitures de tourisme	Véhicules utilitaires	Total
<b>Béni Mellal</b>	35	1054	1818	2907
<b>Fkih Ben Saleh</b>	43	421	980	1444
<b>Azilal</b>	10	161	366	537
<b>Région</b>	<b>88</b>	<b>1636</b>	<b>3164</b>	<b>4888</b>
<b>Maroc</b>	<b>6622</b>	<b>335931</b>	<b>475646</b>	<b>818199</b>

Source : Centres provinciaux d'immatriculation

En ce qui concerne les permis de conduire délivrés par les centres d'examen de la région en 2012, ils constituent 4,9% de l'ensemble des permis délivrés au niveau national. En comparaison avec 2011, cet effectif a connu une augmentation de l'ordre de 13,3% en passant de 9964 permis de conduire délivrés en 2011 à 11291 en 2012.

Au niveau régional, le centre d'examen de Béni Mellal s'accapare de la majorité des permis délivrés en 2012 avec 49,2% suivi de celui de Fkih Ben Saleh avec 36,9%.



**Tableau 45 : Permis de conduire délivrés selon le centre d'examen**

Centre d'examen	2011		2012	
	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes
<b>Azilal</b>	1534	207	1557	185
<b>Béni Mellal</b>	4986	...	5562	...
<b>Fkih Ben Saleh</b>	3444	460	4172	500
<b>Région</b>	<b>9964</b>	...	<b>11291</b>	...
<b>Maroc</b>	<b>349 351</b>	<b>61 915</b>	<b>227 989</b>	<b>36 981</b>

Source : Centres provinciaux d'immatriculation

### **8.1.2. Réseau routier**

La région Tadla Azilal dispose d'un réseau routier d'une longueur de 2425 Km qui se répartit à raison de 8,7%, 37,3% et 54% respectivement entre les routes nationales, régionales et provinciales. Ces données, étant relatives au réseau classé, ne comprennent pas les voies urbaines et les pistes agricoles et non classées.

Le taux de revêtement dans la région se situe à 75,8%, dépassant ainsi de 6 points celui du pays (69,8%).

**Tableau 46 : Réseau routier classé par province, 2012**

Type	Routes nationales		Routes régionales		Routes provinciales	
	Longueur Totale	Dont revêtues	Longueur Totale	Dont revêtues	Longueur Totale	Dont revêtues
	211	211	904	757	1310	870

Source : Direction régionale de l'équipement et du transport

## **8.2. Poste**

La communication prend une place de plus en plus importante dans la vie des sociétés.

Au Maroc, le secteur des télécommunications a été marqué ces dernières années par une activité intense et soutenue tant au niveau de la poste qu'au niveau des télécommunications.

La poste s'affirme de plus en plus comme une entreprise de communication et comme un partenaire de première importance pour les différents acteurs.

La région Tadla Azilal dispose d'une infrastructure postale répartie sur tout le territoire régional. Toutefois, l'expansion démographique, conjuguée avec l'accroissement des activités économiques, constituent de fortes raisons pour moderniser davantage les équipements de télécommunications mis en place.

Le réseau des établissements postaux existant dans la région Tadla Azilal, se compose, en 2011, de 37 agences postales, 43 recettes de plein exercice (agence Barid Al Maghrib) et 5 guichets annexes, ce qui représente

respectivement 4,4%, 5,7% et 3% des effectifs des mêmes établissements au niveau national.

La comparaison avec l'effectif de la population fait ressortir un sous équipement notable de la région Tadla Azilal en matière d'établissements au niveau national. En effet, en 2011 la moyenne régionale de l'effectif de la population desservie par un établissement postal, toutes catégories confondues, dépassait 17600 habitants.

A l'intérieur de la région, ces ratios sont de l'ordre de 14580, 17720 et 22950 respectivement à Azilal, Béni Mellal et Fkih Ben Saleh.

**Tableau 47: infrastructure postale par province en 2011**

Provinces	Agences postales	Recettes de plein exercice	Guichets annexes	Population /Etablissement
				2011
<b>Azilal</b>	18	17	1	14580
<b>Béni Mellal</b>	10	17	2	17720
<b>Fkih Ben Saleh</b>	9	9	2	22950
<b>Région</b>	37	43	5	17620

Sources : Direction Régionale de Barid Al Maghrib, Settat

## **9. Energie et Eau**

### **9.1. Energie**

Le secteur de l'énergie, dont l'évolution conditionne celle des autres secteurs et par conséquent le développement économique et social du pays, est toujours considéré comme un secteur stratégique.

La politique énergétique nationale vise la sauvegarde de la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie et la poursuite de la mobilisation des ressources énergétiques nationales.

**Tableau 48 : Production nette d'électricité selon les usines de l'ONE  
En millions de KWh**

<b>Usines hydrauliques</b>	<b>2010</b>	<b>2012</b>
<b>Afourer</b>	373,3	337
<b>STEP Afourer</b>	163	185
<b>Bine El Ouidane</b>	295,5	180,8
<b>Hassan 1er</b>	151,1	77,7
<b>Kasba Zidania</b>	-	-
<b>Ahmed Al hansali</b>	311,2	153,4
<b>Ait Massaoud</b>	28,3	28,9
<b>Région</b>	1322,4	962,8
<b>% régional du total national</b>	36,4	53

Source : ONE, Agence de service de Beni Mellal

La région Tadla Azilal dispose d'un système très important d'approvisionnement en énergie électrique. Sept usines hydrauliques, implantées sur son territoire, ont développé en 2012, 962,8 millions de KWH, soit l'équivalent de 53% de la production nette d'électricité d'origine hydraulique au niveau national. En 2012, la production la plus importante au niveau régional revenait à l'usine hydraulique d'Afourer avec 35% du total régional.

Concernant la consommation de l'énergie électrique dans la région, elle sera approchée par les ventes de l'ONE dont le volume en 2012 a atteint 630,9 millions de KWh.

**Tableau 49 : Evolution des ventes d'électricité selon les provinces, Tadla Azilal en millions de KWh**

Province	2010	2011	2012
Azilal	83	75	103,3
Béni Mellal	217,1	233,6	257,9
Fquih Ben Saleh	219,1	245,8	269,7
<b>Tadla - Azilal</b>	<b>519,2</b>	<b>554,4</b>	<b>630,9</b>

Source : ONE, Agence de service de Beni Mellal

En rapportant les ventes d'électricité en 2012 à la population, des disparités considérables apparaissent entre les trois provinces de la région. En effet, la province de Fkih Ben Saleh ressort avec une consommation par tête de (581,25 KWh/hab./an) dépassant la moyenne régionale (416,1 KWh/hab./an) suivie de la province de Béni Mellal avec 495,9 KWh/hab./an).

La situation particulière d'Azilal (194,1 KWh/hab./an) peut être expliquée par le taux de ruralité très élevé de sa population d'une part et la difficulté du relief et la dispersion de l'habitat d'une autre.

## **9.2. Eau**

L'importance des cours d'eau qui parcourt la région ainsi que la multitude de source dont la plus importante est Ain Asserdoune, confèrent à la région Tadla Azilal un potentiel hydraulique de premier ordre, Dans cette partie, nous allons traiter d'une part, les équipements hydrauliques (barrages) existants, et d'autre part la production et la consommation de l'eau potable au niveau de la région,

### **9.2.1. Barrages**

Depuis l'indépendance, le Maroc s'est fixé comme objectif l'irrigation d'un million d'hectares avant l'an 2000. Pour atteindre ce but plusieurs barrages ont été construits dans les différentes régions du Maroc.

Ces équipements, si vitaux pour l'économie régionale, permettent la régularisation des cours d'eau et la réduction des risques d'inondation ainsi que la production de l'eau et de l'énergie électrique. Le premier barrage moderne implanté dans la région date de 1953. Il s'agit de Bine El Ouidane : un grand barrage d'un volume de plus de 1300 millions de m<sup>3</sup>, réalisé sur Oued Laabid près d'Azilal.

**Tableau 50 : Grands Barrages de la région Tadla Azilal**

<b>Nom du Barrage</b>	<b>Utilisation des eaux du barrage</b>	<b>Capacité en millions de m<sup>3</sup></b>	<b>Cours d'eau</b>	<b>Date de mise en service</b>
<b>Bine El Ouidane</b>	I-E	1300	Elaabid	1954
<b>Ahmed El Hansali</b>	I-E-EP	740	Oum-Rbia	2002
<b>Moulay Youssef</b>	I-E	175	Tassaout	1969
<b>Hassan I</b>	I-E-EP-EI	263	Lakhdar	1986
<b>Al Massira</b>	I-E-EP-EI	2760	Oum-Rbia	1979

E : Energie ; I : Irrigation ; EP : Eau potable ; EI : Eau industrielle,  
Source : Agence du Bassin Hydraulique de l'Oum Er Rbia

C'est ainsi que 5 grands barrages furent édifiés entre 1953 et 2002, dans la région Tadla Azilal, La capacité de retenue des grands barrages de la région s'élève à 1566,9 millions de m<sup>3</sup>.

Ces infrastructures permettent ainsi de satisfaire les besoins en eau d'irrigation pour la plaine de Tadla puis en eau potables et industrielle pour les différentes agglomérations de la région.

### **9.2.2 Eau Potable**

La satisfaction des besoins croissants en eau, et particulièrement en eau potable, a incité les pouvoirs publics à concentrer leurs efforts sur le traitement des eaux

superficielles et souterraines. Dans ce domaine, l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEP) reste le principal producteur,

**Tableau 51 : Evolution de la production d'eau superficielle par centre, de 2009 à 2012**

Station de traitement	Date de mise en service	Production en millions de m <sup>3</sup>			
		2009	2010	2011	2012
Ain Asserdoun	1977	6244	5912	5967	6513
Afourer	1993	-	265	1330	3002
Région		6244	6177	7297	9515

**Source :** Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable  
Branche Eau : Agence de services Béni Mellal

Ainsi, la production régionale de l'eau superficielle est passée de 6,2 millions m<sup>3</sup> en 2009, à 9,5 millions de m<sup>3</sup> en 2012.

D'autre part, l'ONEEP, Branche eau, a produit en 2012, 42,3 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable dans la région Tadla Azilal répartis comme suit : 4,5 millions de m<sup>3</sup> à Azilal, 14,6 millions de m<sup>3</sup> à Béni Mellal, et 23,1 millions de m<sup>3</sup> à Fkih Ben Saleh.

A la fin de 2012, l'effectif des abonnés au réseau public d'eau potable au niveau de la région Tadla Azilal s'est élevé à 63710 abonnés, dont 45,3% sont localisés au niveau de la province d'Azilal et 31,6 à la province de Béni-Mellal.



**Tableau 52 : Activité de L'ONEEP par province (Branche d'Eau)**

<b>Année 2012 En milliers de m<sup>3</sup></b>	<b>Nombre d'abonnés consommateurs</b>	<b>Ventes en milliers de m<sup>3</sup></b>		<b>Production</b>
		<b>aux abonnés consommateurs</b>	<b>aux régies</b>	
<b>Tadla - Azilal</b>	<b>63710</b>	<b>6287</b>	<b>16934</b>	<b>42350</b>
Azilal	28893	2849	0	4555
Béni Mellal	20176	1992	11802	14690
Fquih Ben Saleh	14641	1446	5132	23105

**Source :** Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable Branche Eau : Agence de service Béni Mellal et Azilal

## **10. Habitat et construction**

### **10.1. Conditions d'habitat des ménages**

L'étude des conditions d'habitat des ménages est l'un des objectifs majeurs du recensement de 2004.

La conjugaison de plusieurs facteurs notamment la pression démographiques qui s'exerce sur les zones urbaines (accroissement naturel et migration) et l'insuffisance de l'offre en logements ou de terrains à bâtir, sont à l'origine d'une accumulation de besoins et d'une urbanisation parfois incontrôlée.

Dans cette partie, on tentera de présenter les conditions d'habitation des ménages selon trois caractéristiques : le type du logement, le statut d'occupation et les éléments de confort disponibles dans les logements.

#### **10.1.1. Type de logement**

Selon la typologie adoptée par le recensement, les ménages de la région Tadla Azilal ont une préférence pour le type de logement « Maison marocaine moderne » où presque la moitié des ménages y sont logé (46,7%).

Vient en deuxième position l'habitat dit de type rural qui abrite 36,8% des ménages. La maison marocaine traditionnelle est habitée par 7,4% des ménages.

Les données laissent apparaître des faibles proportions des ménages occupant une villa ou niveau de villa, et un appartement, soit 1% et 0,8% respectivement.

Enfin, la part des ménages qui résident encore dans une « maison sommaire ou bidonville » s'élève à 4,4 % des ménages.

Selon le milieu de résidence, l'examen des données montre une concentration importante en faveur des maisons marocaines modernes en milieu urbain. Elles abritent 79,1% des ménages alors que les maisons marocaines traditionnelles ne regroupent que 7,5% des ménages citadins. Enfin, 5,7% des ménages urbains sont logés dans des habitations à caractère sommaire ou bidonville.

En revanche, en milieu rural, le type prédominant est constitué par les maisons de type rural qui abritent 63,6% des ménages ruraux. Les maisons marocaines traditionnelles regroupent une proportion presque identique à celle du milieu urbain soit 7,4%.

**Tableau 53 : Répartition en (%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence, 2004**

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
<b>villa, niveau de villa</b>	2,1	0,2	1
<b>Appartement</b>	1,8	-	0,8
<b>Maison marocaine traditionnelle</b>	7,5	7,4	7,4
<b>Maison marocaine moderne</b>	79,1	22,8	46,7
<b>Maison sommaire ou bidonville</b>	5,7	3,5	4,4
<b>Habitation de type rural</b>	0,5	63,6	36,8
<b>Autre</b>	3,4	2,5	2,9
<b>Total</b>	100	100	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

L'examen du type de logement à l'intérieur de la région fait ressortir une prépondérance de « la maison marocaine moderne » au niveau de la province de Béni Mellal (56,6%). L'habitation de type rural domine au niveau de la province d'Azilal (64,6%) où la population est à majorité rurale.

**Tableau 54 : Répartition (%) des ménages selon le type de logement et par province**

Type de logement	Béni Mellal	Azilal	Région
<b>Villa, niveau de villa</b>	1,4	0,3	1,0
<b>Appartement</b>	0,9	0,4	0,8
<b>Maison marocaine traditionnelle</b>	8,8	4,5	7,4
<b>Maison marocaine moderne</b>	56,6	25,4	46,7
<b>Maison sommaire ou bidonville</b>	5,2	2,7	4,4
<b>Habitation de type rural</b>	23,8	64,6	36,8
<b>Autre</b>	3,2	2,1	2,9
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

### **10.1.2. Statut d'occupation**

Selon le RGPH 2004, plus de 7 ménages sur 10 (74,7%) sont propriétaires ou copropriétaire de leurs logement dans l'ensemble de la région. La proportion des ménages locataires et logés gratuitement est de l'ordre de 12% et 9% respectivement. La proportion des ménages qui ont les autres

types de statut d'occupation est très faible et ne dépasse guère 4%.

**Tableau 55 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence, 2004**

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Propriétaire ou copropriétaire</b>	60,4	85,3	74,7
<b>Accédant à la propriété</b>	1	0,5	0,7
<b>Locataire</b>	26,1	1,5	12
<b>Logement de fonction</b>	2,2	1,3	1,7
<b>Logé gratuitement</b>	8,6	9,4	9
<b>Autres</b>	0,4	0,5	0,5
<b>Non déclaré</b>	1,3	1,4	1,4
<b>Total</b>	100	100	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Selon le milieu de résidence, la proportion des ménages occupant leur logement à titre de propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété dans la région Tadla Azilal s'élève à 74.7%. La location reste une caractéristique des ménages urbains (26.1%).

Par province, nous relevons que les ménages de la province d'Azilal sont propriétaire ou copropriétaire de leur logement dans 83,3% des cas contre 70,7% dans la province de Béni Mellal. Concernant les locataires, la province de Béni Mellal renferme la plus importante proportion avec 14,6% contre 6,3% pour la province d'Azilal.

**Tableau 56 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation du logement, le milieu de résidence et la province.**

Statut d'occupation	Béni Mellal			Azilal		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Propriétaire /copropriétaire</b>	60,2	82,5	70,7	61,4	88,9	83,3
<b>Accédant à la propriété</b>	1,1	0,7	0,9	0,7	0,1	0,2
<b>Locataire</b>	26,4	1,5	14,6	24,7	1,6	6,3
<b>Logement de fonction</b>	1,9	1,5	1,7	4,2	1,2	1,8
<b>Logé gratuitement</b>	8,8	11,8	10,2	7,6	6,3	6,6
<b>Autres</b>	0,4	0,6	0,5	0,3	0,4	0,4
<b>Non déclaré</b>	1,3	1,4	1,3	1,1	1,5	1,4
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

### **10.1.3. Eléments de confort dans le logement**

La présence des éléments de confort donne une idée sur les conditions de vie des ménages dans le logement. Des inégalités assez importantes existent entre le milieu urbain et le milieu rural.

Au niveau de la région, le tableau ci-après montre que 5 ménages sur 10 (47,8%) sont reliés à un réseau public d'eau potable, et près de 7 ménages sur 10 (66%) occupent un logement pourvu d'électricité.

Aussi, 78,6% des ménages disposent d'une cuisine, 60,2% disposent d'un W.C dans leur logement et 16,6%

seulement parmi eux occupent un logement pourvu d'un bain moderne ou douche.

**Tableau 57 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence, 2004**

<b>Éléments de confort dans le logement</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Cuisine</b>	84,7	74	78,6
<b>W.C</b>	90,3	37,9	60,2
<b>Bain moderne ou douche</b>	30,2	6,6	16,6
<b>Bain local</b>	12,9	39	27,9
<b>Eau courante</b>	77,4	26	47,8
<b>Electricité</b>	87,5	50,2	66

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Les conditions dans lesquelles les ménages vivent dans leur logement diffèrent d'un milieu de résidence à l'autre.

Selon le milieu de résidence, la dotation des logements en eau courante, concerne 77,4% des ménages en milieu urbain contre seulement 26% des ménages en milieu rural.

Les ménages dont le logement est branché au réseau électrique, sont de 87,5% en milieu urbain et seulement 50,2% en milieu rural.

L'équipement des logements en salles de toilette concerne 90,3% des ménages citadins et 37,9% des ruraux.

On notera aussi la disponibilité d'une pièce aménagée pour la cuisson et d'un bain local chez 74% et 39% des

ménages ruraux respectivement. En ce qui concerne le milieu urbain, plus de 84% des ménages possèdent une cuisine et seulement 30% des ménages occupent un logement doté d'un bain moderne ou d'une douche.

**Tableau 58 : Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement selon le milieu de résidence et par province, 2004**

Eléments de confort dans le logement	Béni Mellal			Azilal		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Cuisine</b>	84,1	75,8	80,2	88,5	71,7	75,2
<b>W,C</b>	90,9	48,7	70,9	87,3	24,2	37,1
<b>Bain moderne/douche</b>	30	9	20,1	31,7	3,5	9,3
<b>Bain local</b>	13	44,2	27,8	12,2	32,2	28,1
<b>Eau courante</b>	76,9	33,5	56,4	79,8	16,4	29,4
<b>Electricité</b>	87,2	61,9	75,2	89	35,3	46,3

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Par province, on relève la disponibilité de l'eau courante chez 56,4 % des ménages dans la province de Béni Mellal, alors que cette proportion n'atteint que 29% des ménages de la province d'Azilal. De même, le raccordement au réseau d'électricité ne dépasse pas 46% à Azilal alors qu'il est de l'ordre de 75% à Béni Mellal.



#### **10.1.4. Occupation des logements**

En 2004, 35,3% des ménages occupent un logement d'au plus deux pièces. Ce pourcentage est légèrement élevé en milieu urbain (37,7%) qu'en milieu rural (33,5%).

La comparaison entre les deux milieux de résidence montre une plus grande concentration relative des ménages urbains qui habitent trois pièces (31,9%) contre seulement 25,5% des ménages ruraux.

En revanche, au niveau des ménages qui logent dans trois pièces et plus, on assiste à une situation inverse, ce sont les ruraux qui prédominent avec 40,8% contre 30,4% pour les citadins.

Par ailleurs, le taux d'occupation des logements au niveau de l'ensemble de la région est de 1,7 personne par pièce, c'est-à-dire pour 10 pièces d'habitation, on compte en moyenne 17 personnes, 16 personnes en milieu urbain et 18 personnes en milieu rural.

**Tableau 59 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence.**

<b>Nombre de pièces</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
<b>1 pièce</b>	10,9	10,0	10,4
<b>2 pièces</b>	26,8	23,5	24,9
<b>3 pièces</b>	31,9	25,5	28,2
<b>4 pièces</b>	15,5	19,0	17,5
<b>5 pièces</b>	5,1	9,3	7,5
<b>6 pièces</b>	4,3	5,5	5,0
<b>7 pièces</b>	1,6	2,1	1,9
<b>8 pièces</b>	2,2	3,8	3,2
<b>Non déclaré</b>	1,7	1,1	1,4
<b>Total</b>	100	100	100
<b>Taux d'occupation</b>	1,6	1,8	1,7

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Il est à noter qu'au niveau provincial, il y a une forte concentration des ménages au niveau des logements de 3 pièces pour les deux provinces de la région soit 28,3% et 28,1% respectivement à Béni Mellal et à Azilal (31% et 36,7% respectivement en milieu urbain contre 25,3% et 25,8% respectivement en milieu rural).

**Tableau 60 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces d'habitation et les provinces**

Nombre de pièces	Béni Mellal			Azilal		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>1 pièce</b>	11,7	11,6	11,6	6,8	8,0	7,8
<b>2 pièces</b>	28,0	25,0	26,6	19,9	21,6	21,3
<b>3 pièces</b>	31,0	25,3	28,3	36,7	25,8	28,1
<b>4 pièces</b>	14,6	17,9	16,2	20,3	20,5	20,5
<b>5 pièces</b>	5,0	8,9	6,9	5,6	9,8	8,9
<b>6 pièces</b>	4,3	4,9	4,6	4,4	6,3	5,9
<b>7 pièces</b>	1,6	2,0	1,8	1,8	2,3	2,2
<b>8 pièces</b>	2,1	3,1	2,6	3,1	4,7	4,4
<b>Non déclaré</b>	1,7	1,2	1,5	1,4	0,9	1,0
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100
<b>Taux d'occupation</b>	1,6	1,8	1,7	1,5	1,8	1,7

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2004

Concernant le taux d'occupation en milieu urbain, il est plus élevé dans la province de Béni Mellal que dans la province d'Azilal (1,6 contre 1,5). Par ailleurs, en milieu rural, on constate une égalité entre les niveaux de concentration des personnes par pièces entre les deux provinces de la région, soit 1,8.

## 10.2. Construction

Le secteur du « Bâtiment et travaux publics » (BTP) revêt une grande importance dans l'économie nationale et régionale par les effets induits sur les autres branches d'activité d'une part et sur la dynamique de l'emploi d'autre part.

Le mouvement des constructions peut être approché à travers les autorisations de construire délivrées par les différentes communes urbaines de la région. Lesquelles communes ont délivré, en 2012, 2409 autorisations de construire, soit 4,4% de l'ensemble national. La production projetée par ces autorisations s'élève à 4870 logements constitués de 15196 pièces. La surface totale des planchers s'élève à 739559 m<sup>2</sup>, représentant 4,6% du total national.

**Tableau 61 : Autorisations de construire délivrées par province en 2012**

2012	غرف السكنى	عدد المساكن	القيمة المتوقعة	المساحة المبنية	المساحة المسقفة	عدد الرخص
	Nombre de pièces	Nombre de Logements	Valeur Prévüe (en 10 <sup>3</sup> de DH)	Surface Bâtie (en m <sup>2</sup> )	Surface des Planchers (en m <sup>2</sup> )	Nombre d'autorisations
<b>Tadla - Azilal</b>	<b>15196</b>	<b>4870</b>	<b>1011711</b>	<b>258494</b>	<b>739559</b>	<b>2409</b>
Azilal	2291	733	115685	32551	81604	505
Béni Mellal	7494	2315	585957	122993	392031	967
Fquih Ben Salah	5411	1822	310069	102950	265924	937

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

La province de Béni Mellal constitue le principal champ d'attraction des investissements immobiliers réalisés dans la

région en s'accaparant de 40,1% du total des autorisations délivrées. Ce taux est de l'ordre de 38,9 % et 21% dans les provinces de Fkih Ben Saleh et Azilal respectivement.

**Tableau 62 : Autorisations de construire délivrées selon la catégorie de construction, 2012**

Désignation	Nbre AC	Surface des planchers	Surface bâtie	Valeur Prévue	Nbre logements	Nbre pièces
Immeubles	52	103427	22477	162816	312	1383
Villas	35	35484	9336	54642	156	609
Habitations type marocain	2239	559742	201250	734017	4402	13204
Bâtiments commerciaux et industriels	71	30419	21042	46866	-	-
Bâtiments administratifs	5	8816	3247	9761	-	-
Autres	7	1671	1142	3609	-	-
<b>Région</b>	<b>2409</b>	<b>739559</b>	<b>258494</b>	<b>1011711</b>	<b>4870</b>	<b>15196</b>
National	54869	16217170	5975730	23641810	116600	371797
R/N (%)	4,3	4,5	4,3	4,2	4,1	4

Source : Annuaire statistique du Maroc, 2013

## **11. Réseau Bancaire**

La diversité des activités économiques au niveau de la région de Tadla Azilal et la modernisation progressive des relations entre les différents partenaires ont provoqué un développement important du réseau bancaire implanté dans la région.

En effet, l'effectif des agences est passé de 41 en 2000, à 166 établissements bancaires à la fin de 2012, représentant ainsi 3% du réseau national.

**Tableau 63 : implantation bancaire par province, au 31/12/2012**

<b>Agences Bancaires</b>	<b>Azilal</b>	<b>Béni Mellal</b>	<b>Fquih Ben Salah</b>	<b>Région</b>	<b>Maroc</b>
<b>Société Générale</b>	-	5	1	<b>6</b>	<b>375</b>
<b>Crédit Populaire du Maroc</b>	4	22	9	<b>35</b>	<b>1137</b>
<b>CIH</b>	-	3	1	<b>4</b>	<b>211</b>
<b>Crédit du Maroc</b>	1	4	1	<b>6</b>	<b>331</b>
<b>Crédit Agricole</b>	4	13	4	<b>21</b>	<b>420</b>
<b>B,M,C,I</b>	1	5	1	<b>7</b>	<b>333</b>
<b>BMCE</b>	1	8	3	<b>12</b>	<b>630</b>
<b>Attijari Wafabank</b>	2	17	7	<b>26</b>	<b>1012</b>
<b>AL Barid Bank</b>	18	22	9	<b>49</b>	<b>976</b>
<b>AUTRES</b>	-	-	-	-	<b>22</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>99</b>	<b>36</b>	<b>166</b>	<b>5447</b>
<b>Bank Al Maghrib</b>	-	1	-	<b>1</b>	<b>20</b>

Source : Annuaire statistique du Maroc, 2013

Parmi les 20 agences de Bank Al Maghrib, une est implantée dans la ville de Béni Mellal. Par ailleurs, Al Barid Bank, le Crédit Populaire et Attijari Wafa Bank restent les plus représentés dans la région avec respectivement 49, 35 et 26 agences.

La répartition du réseau bancaire selon les provinces laisse apparaître la prédominance des agences dans la province de Béni Mellal avec 59,6% de l'ensemble des agences implantées dans la région.





# **CHAPITRE IV :**

# **SECTEURS SOCIAUX**



## **12. Enseignement Primaire, Collégial, Secondaire et Technique**

Nul ne peut ignorer l'importance et le rôle de l'enseignement dans le processus de développement économique et social d'un pays.

Conscient de ce rôle, le planificateur national ne cesse de lui accorder une place de choix et de priorité dans la politique de développement.

Dans ce cadre, un certain nombre d'orientations et d'objectifs sont fixés et assignés à ce secteur afin qu'il joue effectivement un rôle non seulement d'accumulation mais de formation de potentialités humaines, capables de s'insérer dans la vie active et de maîtriser les technologies modernes et les nouvelles techniques de gestion.

En effet, ces orientations et objectifs recherchent plus d'efficacité dans les différentes opérations à entreprendre, Il s'agit en particulier, de poursuivre l'effort de rationalisation, d'assurer une allocation optimale des ressources entre niveaux d'enseignement et de développer l'enseignement de base, notamment dans le monde rural ainsi que l'enseignement technique et la formation professionnelle.

La concrétisation de ces orientations et objectifs est en voie d'application et ce à tous les stades d'enseignement afin d'améliorer la rentabilité du système d'éducation et de l'adapter à la réalité marocaine tout en profitant des expériences réalisées ailleurs en assurant la rationalisation des moyens mis à son profit. C'est dans ce cadre qu'a été mise en œuvre la Charte Nationale de l'éducation et de la Formation dont la finalité est la restructuration du système éducatif marocain et ce par la réorganisation de ses différentes phases.

La charte traçait ainsi les principaux fondements de ce système ainsi que ses grands objectifs tout en visant à maîtriser les notions et les méthodes d'enseignement et en cherchant une plus grande adéquation entre le système d'éducation et l'environnement économique.

La charte Nationale de l'Education et de la Formation accordait aussi une importance majeure à la décentralisation et la déconcentration dans le domaine de l'éducation et la formation ainsi qu'à la formation continue du corps enseignant dans le but d'améliorer ses compétences et de suivre les nouveautés pédagogiques.

### **12.1. Enseignement préscolaire**

Ce type d'enseignement attire de plus en plus l'attention et préoccupe davantage les familles, les spécialistes et les instances concernées non seulement par souci d'intérêt mais aussi la force des changements et bouleversement que vit et subit la vie sociale en général et la vie familiale en particulier.

Il concerne essentiellement les enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarité et constitue une étape essentielle dans leur préparation d'une part et leur insertion dans l'enseignement primaire d'autre part.

Ainsi au cours de l'année scolaire 2012-2013 (Tableau ci-dessus), l'effectif des enfants scolarisés dans le préscolaire dans la région Tadla Azilal s'élevait à plus de 22455 enfants.

Les écoles coraniques abritent l'essentiel des enfants inscrits. En effet, avec 74% des effectifs inscrits, répartis à raison de 24 élèves par éducateur.

**Tableau 64 : Ecoles coraniques préscolaire moderne, Année scolaire 2012/2013**

Province	Ecoles coraniques			
	Elèves	Dont filles	Educateurs	Elèves /Educateur
<b>Azilal</b>	3917	1552	236	17
<b>Béni Mellal</b>	7623	3206	279	27
<b>Fquih Ben Saleh</b>	4973	2234	177	28
<b>Région</b>	16513	6992	692	24
Province	Enseignement préscolaire moderne			
	Elèves	Dont filles	Educateurs	Elèves /Educateur
<b>Azilal</b>	510	233	33	15
<b>Béni Mellal</b>	3425	1684	261	13
<b>Fquih Ben Saleh</b>	2007	909	115	17
<b>Région</b>	5942	2826	409	15

Source : Académie Régionale de l'éducation et de la formation de Tadla Azilal

En plus, le préscolaire moderne se caractérise par sa concentration dans la province de Béni Mellal avec 58% de l'effectif des inscrits.

Il ressort des statistiques que la région accuse des disparités entre les provinces en matière d'encadrement des élèves. En effet, pour l'enseignement coranique, les provinces

de Fquih Ben Saleh et Béni Mellal ont enregistré des taux élevés avec 28 élèves et 27 élèves par éducateur.

Au niveau de l'enseignement préscolaire moderne, les provinces de Fquih Ben Saleh et d'Azilal ont enregistré des taux de 17 élèves et 15 élèves par éducateur contre 13 élèves par éducateur pour la province de Béni Mellal.

## 12.2. Enseignement Primaire

Si l'enseignement préscolaire moderne ou traditionnel veille sur la préparation des enfants de bas âge à appréhender l'école pour leur permettre une meilleure insertion dans l'enseignement primaire. Ce dernier a pour mission d'assurer la formation de base.

Vu la nature de cette mission et vu l'importance de la tranche d'âge concernée, ce type d'enseignement s'empare de la priorité tant en matière d'encadrement qu'en matière d'infrastructure et ce aussi bien au niveau national qu'au niveau régional.

**Tableau 65 : Enseignement primaire par province, année scolaire 2012/2013**

Provinces	Public						Privé	
	élèves	Dont filles	Enseig.	Etab (1)	salles	Classes	élèves	Dont filles
<b>Azilal</b>	77479	36375	2903	152	1799	2879	1432	612
<b>Béni Mellal</b>	56278	26699	1953	97	1311	1939	6689	3181
<b>Fquih Ben Saleh</b>	54012	25476	1789	84	1151	1775	5424	2464
<b>Région</b>	187769	88550	6645	333	4261	6593	13545	6257

Source : Académie Régionale de l'éducation et de la formation de Tadla Azilal

Etab. : Établissement. (1) : non compris les unités satellites.

En effet, au cours de l'année scolaire 2012/2013, l'enseignement primaire public dans la région de Tadla Azilal disposait de 1071 établissements dont 738 unités satellites, et assurait l'enseignement à 187769 élèves dont 47% de filles.

Par ailleurs, l'encadrement pédagogique de l'ensemble des élèves groupés en 6593 classes de différents niveaux est assuré par 6645 enseignants dont 37% sont des femmes.

En matière d'infrastructure, malgré l'effort perceptible pour renforcer la région et par conséquent ses provinces en établissements et unités satellites nécessaires. Il faut encore l'intensifier tout en l'accélération dans le temps et le répartir dans l'espace. Et ce, en vue d'instaurer et maintenir un équilibre non réalisé durant l'année 2012/2013, puisque le nombre de salles ne couvre que le besoin de 64,6% des classes. Cette situation conduit à une sur occupation presque toute la journée des salles existantes surtout en milieu urbain.

Outre la sur-occupation des salles, il y a lieu de noter également que le nombre d'élèves par classes atteignait 28 élèves/classe (34 en milieu urbain et 27 en milieu rural).

Par ailleurs, l'enseignement primaire public recevait en 2012/2013 plus de 29041 nouveaux inscrits dont 21609 en milieu rural. La proportion des filles atteignait près de 49% (49% en milieu rural).

Concernant l'enseignement dans les écoles privées, il ne constitue qu'une part minime de l'enseignement primaire, puisqu'il ne concerne que 7,2% de l'effectif global des élèves soit 13545 élèves.

De plus, ce type d'enseignement concerne principalement les provinces de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh où se concentrent 89,4% des élèves inscrits dans les établissements privées de l'enseignement primaire de la région.

**Tableau 66 : nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire public selon le sexe et le milieu de résidence, année scolaire 2012/2013**

Provinces	Urbain		Rural		total	
	Ens.	Dont filles	Ens.	Dont filles	Ens.	Dont filles
<b>Azilal</b>	1130	534	10681	5245	11811	5779
<b>Béni Mellal</b>	3564	1738	4956	2426	8520	4164
<b>Fqui Ben Saleh</b>	2738	1362	5972	2953	8710	4315
<b>Région</b>	7432	3634	21609	10624	29041	14258

Source : Académie Régionale de l'éducation et de la formation de Tadla Azilal

Aujourd'hui et grâce aux efforts déployés par les pouvoirs publics en vue de concrétiser la généralisation de l'enseignement dès l'âge de 6 ans, le taux de scolarisation a pu atteindre des niveaux encourageants.

Ainsi en ce qui concerne la fréquentation scolaire, et en se référant aux résultats du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004, il ressort qu'au niveau de la région, un peu moins de 8 enfants sur 10 (76.7%) âgés de 7 à 12 suivaient leur cours à l'école au moment du recensement.



**Tableau 67 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence**

Sexe	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Masculin</b>	86.1	58.7	67.0	92.1	74.7	80.5
<b>Féminin</b>	76.5	28.6	42.8	91.0	63.3	72.8
<b>Ensemble</b>	<b>81.5</b>	<b>44.1</b>	<b>55.3</b>	<b>91.6</b>	<b>69.1</b>	<b>76.7</b>

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat. 2004

Le niveau de ce taux est attribué en grande partie à la faible scolarisation en milieu rural (69.1%) et surtout des filles (un peu plus de la moitié des filles sont scolarisées), comparativement au milieu urbain, où le taux de scolarisation est satisfaisant (91%). Ce taux concerne les filles et les garçons, avec toutefois, un léger avantage pour ces derniers (92.1% contre 91%).

### **12.3. Enseignement secondaire collégial**

Durant l'année scolaire 2012/2013, le nombre des inscrits à ce niveau d'enseignement s'élevait à 72262 élèves (public et privé confondus), soit une augmentation de 6,3% par rapport à l'année 2011/2012. La proportion des filles a été un peu plus de 41% pour les deux années.

Ce type d'enseignement connaît une égalité pour les deux milieux (urbain et rural) avec 50% pour chacun de l'effectif total fréquentant le collège.

Quant à la répartition spatiale des inscrits. on relève que les provinces de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh regroupent 70% de l'ensemble des élèves.

L'analyse des indicateurs d'encadrement et d'utilisation des infrastructures disponibles dans l'enseignement public fait ressortir des disparités entre les provinces de la région Tadla Azilal.

En effet, chaque classe est encadrée par 1,60 enseignant dans la province de Béni Mellal alors que ce taux n'est que de 1,46 enseignant et 1,45 enseignant respectivement dans les provinces d'Azilal et de Fquih Ben Saleh.

**Tableau 68 : Enseignement secondaire collégial, année scolaire 2012/2013**

Provinces	Public						Privé	
	élèves	Dont filles	Enseig.	Etab (1)	Classes	salles	élèves	Dont filles
<b>Azilal</b>	21017	7600	893	33	557	399	73	30
<b>Béni Mellal</b>	27190	12443	1048	17	715	512	1134	551
<b>Fquih Ben Saleh</b>	22224	9099	825	26	568	404	624	288
<b>Région</b>	70431	29142	2766	77	1840	1315	1831	869

Source : Académie Régionale de l'éducation et de la formation de Tadla Azilal

(1) : non compris les annexes

De même, le nombre moyen de salles par établissement dans les provinces de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh se situe à 30 et 16 respectivement contre seulement 12 au niveau de la province d'Azilal. Concernant le nombre moyen de classes par

salle, il n'y a pas une grande différence entre les trois provinces, il est à peu près de plus une classe par salle. Par ailleurs, les salles de la province d'Azilal sont un peu moins occupées comparativement aux provinces de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh puisque le nombre moyen d'élèves par classe s'élève à 37 élèves dans la province d'Azilal contre 38 élèves et 39 élèves respectivement dans les provinces de Béni Mellal et Fquih Ben Saleh.

Par ailleurs, le secteur privé avec seulement 1831 élèves dont 47,4% de sexe féminin, participe peu dans l'enseignement collégial et la province de Béni Mellal regroupe à elle seule 62% de l'ensemble des élèves.

#### **12.4. Enseignement secondaire qualifiant général et technique**

Le cycle de l'enseignement secondaire ne cesse de connaître, depuis quelques années, des réformes de fond touchant le système de contrôles, d'examens et de programmes. A partir de l'année scolaire 1990-91, une réforme de forme consistait à amputer le premier cycle du secondaire et le rattacher à l'enseignement primaire pour constituer l'enseignement fondamental. Par suite, une nouvelle réforme a été mise en vigueur depuis l'année scolaire 2000-01, pour reconstituer les cycles primaire et collégial, et regrouper le cycle secondaire avec l'enseignement technique.

Ces réformes opérés sont de nature à mieux rentabiliser l'enseignement secondaire qualifiant (moins de déperditions, nouvelles branches de formation...etc.) et assurer une formation générale et spécialisée répondant aux exigences du développement de la société marocaine en général et de son économie en particulier.

Ainsi en 2012/2013, l'enseignement secondaire qualifiant assurait une formation pour 37711 élèves (public et privé confondus) dont 44% sont des filles.

Les effectifs en formation marquaient ainsi une augmentation par rapport à 2011/2012 de 6,6%, cette évolution a concerné le secondaire public et privé.

L'encadrement au niveau des trois provinces de la région est presque similaire, puisqu'on dénombre à peu près 2 enseignants par classe.

**Tableau 69 : Enseignement secondaire qualifiant, année scolaire 2012/2013**

Provinces	Public						Privé	
	élèves	Dont filles	Enseig.	Lycées	Classes	salles	élèves	Dont filles
<b>Azilal</b>	10829	4044	497	12	305	220	0	0
<b>Béni Mellal</b>	15945	7584	782	19	433	351	474	233
<b>Fquih Ben Saleh</b>	10448	4556	406	9	244	189	15	7
<b>Région</b>	37222	16184	1685	40	982	760	489	240

Source : Académie Régionale de l'éducation et de la formation de Tadla Azilal

## **13. Enseignement Supérieur et Formation des Cadres**

### **13.1. Enseignement supérieur universitaire**

L'enseignement supérieur au Maroc ne cesse de se développer soit par la création de nouveaux instituts, écoles supérieures et universités, soit par l'afflux d'un nombre de plus en plus croissant d'étudiants bacheliers désireux de suivre un enseignement supérieur leur permettant de s'intégrer efficacement aux mutations technologiques ou économiques que connaît notre pays.

Historique Dans cette politique et conformément à la politique de décentralisation de l'infrastructure universitaire, la région de Tadla Azilal a vu la création de l'université Moulay Slimane qui se renforce progressivement par de nouveaux établissements tels que la faculté poly disciplinaire. Toutes les facultés relevant de cette université sont localisées à Béni Mellal.

L'effectif global des étudiants qui poursuivait, en 2012/2013 leurs études de premier et second cycles dans les facultés et écoles implantées dans la région s'élevait à 13858 étudiants, constitués de 48% de sexe féminin, soit une augmentation de 28% par rapport à 2011/2012.

Les formations à dominante scientifique et technique occupent 49% de l'ensemble des étudiants.

En outre, une cité universitaire a été construite à Béni Mellal dans le but de créer un environnement favorable pour la population estudiantine. C'est ainsi que 3902 étudiants résidaient dans la dite cité en 2012/2013, dont 63% sont de sexe féminin.

**Tableau 70 : Etudiants du 1er et 2ème cycle de l'université Moulay Slimane, années universitaires 2011/2012 et 2012/2013**

Université	2011/2012		2012/2013	
	Total	Dont filles	Total	Dont Filles
<b>Faculté des lettres et sciences humaines</b>	5399	2431	7091	3298
<b>Faculté polydisciplinaire</b>	3511	1574	4973	2466
<b>Faculté des sciences et techniques</b>	1929	934	1794	915
<b>Total</b>	10839	4939	13858	6679

Sources : Académie régionale de l'éducation et de la formation. Tadla Azilal

### **13.2. Formation des cadres**

La formation des cadres est considérée comme un levier du développement économique et social de la Nation. Son action s'étend à tous les domaines dans le but de disposer de personnel compétent.

**Tableau 71 : Effectif des Stagiaires et personnel enseignant du CRMEF, Année scolaire 2012/2013**

Stagiaires		Corps Enseignant	
Total	Dont féminin	Total	Dont féminin
191	97	25	8

Source : Centre régional des Métiers de l'Education et de la Formation

A l'échelle de la région Tadla Azilal, on relève la présence de l'enseignement pédagogique. La formation des professeurs se déroule dans le centre de Béni Mellal. L'effectif des stagiaires s'élevait en 2012/2013 à 191 stagiaires dont 97 sont de sexe féminin.

## **14. Formation Professionnelle**

La formation des jeunes et le perfectionnement de la main d'œuvre constituent un des facteurs essentiels de la croissance de la productivité et de la rationalisation de l'utilisation des ressources humaines. La mise en valeur de celles-ci doit être justifiée par la réforme du système de formation en vue de mieux répondre aux exigences du développement et suivre les mutations technologiques et scientifiques qui révolutionnent la vie économique.

La formation professionnelle considérée comme facteur de développement est destinée à tous les niveaux scolaires afin d'encadrer la jeunesse pour améliorer ses compétences et faire face aux exigences du marché de l'emploi.

Ainsi, l'état a mené et mène encore d'intenses campagnes d'information incitatives auprès des élèves du collégial et du secondaire. Ces méthodes de sensibilisation et d'incitation ajoutées à une infrastructure d'accueil solide, sont susceptibles de donner un nouveau souffle au domicile de la formation professionnelle.

En effet, depuis la réforme de 1984, le secteur de la formation professionnelle a enregistré un net accroissement des capacités d'accueil qui s'est traduit par l'extension du réseau des établissements de formation.

L'effectif des stagiaires a atteint 9646 élèves en 2011/2012 dont 27,5% suit sa formation dans le privé.

Un autre élément à relever est le poids croissant de la participation féminine qui est de 37,3% en 2011/2012. Certes, la féminisation est plus forte au niveau technicien spécialisé (51,8%) et technicien (44,3%), mais elle n'en est pas moins au



niveau spécialisation et qualification où elle atteint respectivement 29,2% et 22,1%.

**Tableau 72 : Effectif des stagiaires selon le niveau et les provinces, 2012/2013**

Provinces		Spécial -isation	Qualifi -cation	Technicien	Technicien spécialisé	Total	Dont filles
Azilal		173	281	342	268	1064	340
Béni Mellal		586	1159	1575	1179	4499	1483
Fquih Ben Saleh		157	1125	185	30	1497	264
Région	Public	916	2565	1202	1477	6160	2052
	privé	376	415	873	1101	2765	1509
	Total	1292	2980	2975	2578	9825	3596

Source : service de la formation professionnelle Béni Mellal

## **15. Santé et prestations sociales**

L'amélioration des conditions sanitaires par la mise en place d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent contribue au bien être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

La politique sanitaire dans notre pays est marquée par le développement des soins médicaux de base et la rentabilisation des équipements et des infrastructures sanitaires. Le secteur sanitaire a adopté des programmes d'envergure intéressant toutes les couches sociales : tel l'élargissement du programme de vaccination, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, le contrôle de l'hygiène en milieu rural et la planification familiale.

### **15.1. Infrastructure sanitaire et capacité litière**

En 2012, la catégorie centre de santé rural communal présentait 43.5% de l'infrastructure sanitaire dans la région Tadla Azilal. Par ailleurs, en l'absence d'hôpitaux spécialisés, la région ne dispose que de 4 hôpitaux généraux.

**Tableau 73: infrastructure sanitaire par province, 2012**

<b>Province</b>	<b>Dispensaire rural</b>	<b>Centre de santé urbain</b>	<b>Centre de santé rural Communal</b>	<b>Hôpital Général</b>	<b>habitant/établissement</b>
<b>Azilal</b>	33	5	42	1	6567
<b>Béni Mellal</b>	14	13	18	2	11063
<b>Fquih Ben Saleh</b>	26	5	14	1	10086
<b>Tadla Azilal</b>	<b>73</b>	<b>23</b>	<b>74</b>	<b>4</b>	<b>8712</b>

Source : Direction Régionale de la Santé,

Dans la région Tadla Azilal. La majorité des établissements sanitaires sont localisés en milieu rural (les deux catégories : dispensaire rural (42.9%) et le centre de santé rural communal (43.5%)).

Le nombre de lits des hôpitaux publics s'est établi à 820 en 2012. Ainsi, le nombre d'habitant par lits est de 1848.

**Tableau 74 : Nombre de lits selon le type d'hôpitaux publics. 2012**

Province	Hôpital Général	Hôpital spécialisé	Habitant/ Lit
<b>Azilal</b>	130	0	4092
<b>Béni Mellal</b>	645	0	806
<b>Fquih Ben Saleh</b>	45	0	10311
<b>Tadla Azilal</b>	<b>820</b>	<b>0</b>	<b>1848</b>

Source : Direction Régionale de la Santé,

(1) : Capacité théorique

A l'intérieur de la région. Les disparités en termes de nombre sont énormes entre les deux provinces. En effet, on enregistre 4092 habitants par lit à la province d'Azilal, 806 à Béni Mellal et presque 10311 habitants par lit dans la province de Fquih Ben Saleh.

## **15.2. Encadrement sanitaire**

### **15.2.1. Encadrement médical**

Par ailleurs, les disparités persistent entre les provinces de la région où on enregistre une densité médicale de 41.1 médecins/100000 habitants à Béni Mellal, alors que cette densité n'est que de 20.2 et 15 médecins/100000 habitants respectivement à Azilal et Fquih Ben Saleh.

**Tableau 75 : Encadrement Médical en 2012**

Province	Médecins			Médecins/ 100000 hab.
	Privé	Public	Total	
<b>Azilal</b>	13	94	107	20.2
<b>Béni Mellal</b>	117	97	214	41.1
<b>Fquih Ben Saleh</b>	55	15	70	15
<b>Tadla Azilal</b>	<b>185</b>	<b>206</b>	<b>391</b>	<b>25.7</b>

Source : Direction Régionale de la Santé,

Les données relatives aux pharmaciens et chirurgiens-dentistes en fonction dans les provinces relevant de la région Tadla Azilal sont présentées ci-dessous.

Dans ce sens, la région Tadla Azilal dispose en 2012 de 54 chirurgiens-dentistes, soit une densité de 3.5 chirurgiens-dentistes par 100000 d'habitants.

**Tableau 76 : Effectifs des chirurgiens-dentistes, 2012**

Province	Chirurgiens Dentistes			Chirurgiens Dentistes /100000 habitants
	Public	Privé	Total	
<b>Azilal</b>	2	1	3	0.5
<b>Béni Mellal</b>	5	27	32	6.1
<b>Fquih Ben Saleh</b>	1	18	19	4
<b>Tadla Azilal</b>	<b>8</b>	<b>46</b>	<b>54</b>	<b>3.5</b>

Source : Direction Régionale de la Santé,

Avec une densité de 0.5 chirurgiens-dentistes par d'habitants, la province d'Azilal est la moins desservie. Alors que la province de Béni Mellal enregistre une densité s'élevant à 6.1 chirurgiens dentistes par 100000 d'habitants.

De même, la région Tadla Azilal compte en 2012, 307 pharmaciens, soit une densité de 20 pharmaciens pour 100000 habitants contre 22 pharmaciens pour 100000 habitants en 2008.

**Tableau 77 : Effectifs des pharmaciens, 2012**

Province	Pharmaciens			Pharmaciens /100000 habitants	
	Public	Privé (1)			Total
		Total	Dont FM		
<b>Azilal</b>	1	37	4	38	7
<b>Béni Mellal</b>	5	141	0	146	28
<b>Fquih Ben Saleh</b>	1	122	0	123	26
<b>Tadla Azilal</b>	<b>7</b>	<b>300</b>	<b>4</b>	<b>307</b>	<b>20</b>

Source : Direction Régionale de la Santé,

(1) : il s'agit des pharmaciens d'officines

FM : femmes marocaine

La province d'Azilal demeure la moins desservie avec une densité de 7 pharmaciens pour 100000 habitants. Alors que la province de Béni Mellal se trouve à l'autre extrémité avec une densité de 28 pharmaciens pour 100000 habitants.

## 15.2.2. Encadrement paramédical

Les médecins exerçant au niveau de la région sont assistés par un personnel paramédical s'élevant à 829 personnes, soit une densité de 5 aides sanitaires par 10000 habitants.

La répartition par province fait ressortir une concentration au niveau de la province de Béni Mellal qui englobe 53% du personnel paramédical.

La même inégalité est ressentie au niveau de la densité paramédicale puisque la province de Béni Mellal enregistre 8 aides sanitaires pour 10000 habitants, dépassant ainsi la densité régionale qui est de l'ordre de 5 aides sanitaires pour 10000 habitants.

**Tableau 78 : Personnel paramédical public par province. 2012**

Province	A.S.D.E.S	A.S.D.E	A.S.B	Total	Densité /10000hab.
<b>Azilal</b>	11	315	4	330	6
<b>Béni Mellal</b>	107	87	247	441	8
<b>Fquih Ben</b>	01	39	18	58	1
<b>Tadla Azilal</b>	<b>119</b>	<b>441</b>	<b>269</b>	<b>829</b>	<b>5</b>

Source : Direction Régionale de la Santé,

A.S.D.E.S : Adjoint de santé diplômé d'état spécialiste (y compris les sages femmes)/ A.S.D.E : Adjoint de santé diplômé d'état / A.S.B : Adjoint de santé breveté.

### **15.3. Indices d'utilisation des infrastructures sanitaires**

En ce qui concerne l'utilisation des infrastructures sanitaires, on constate que la durée moyenne de séjour dans la région a passé de 4 jours en 2008 à 2.3 en 2012. Ce qui indique que l'utilisation de la capacité litière de la région a baissé durant cette période. D'autre part, le taux moyen d'occupation est arrivé à 59% en 2012.

**Tableau 79 : Durée moyenne de séjour et taux moyen d'occupation; 2012**

<b>Province</b>	<b>Durée moyenne de séjour (en journée)</b>	<b>Taux moyen d'occupation (%)</b>
<b>Azilal</b>	3,51	44,70
<b>Béni Mellal</b>	2,00	63,04
<b>Fquih Ben Saleh</b>	2,08	69,26
<b>Tadla Azilal</b>	<b>2,3</b>	<b>59</b>

Source : Direction Régionale de la Santé,

### **15.4. Quelques aspects de l'activité de la santé publique**

#### **15.4.1. Programme national d'immunisation :**

Dans le cadre de la réalisation des programmes sanitaires nationaux, les services de la santé publique ont mené, au cours de l'année 2012, un large programme de vaccination infantile (de 0 à 11 mois).

**Tableau 80 : Activités du programme national d'immunisation, 2012**

Province	B.C.G	D.T.C.P			POLIO
		1er	2ème	3ème	
<b>Azilal</b>	12347	11749	11189	10985	11944
<b>Béni Mellal</b>	11641	11456	11532	11338	11641
<b>Fquih Ben Saleh</b>	12297	12190	12402	12467	12297
<b>Tadla Azilal</b>	<b>36285</b>	<b>35395</b>	<b>35123</b>	<b>34790</b>	<b>35882</b>

Suite du tableau :

Province	E.C.V	Hépatite			VAR
		1	2	3	
<b>Azilal</b>	9245	12199	11257	11048	11278
<b>Béni Mellal</b>	12299	10500	11394	12384	12299
<b>Fquih Ben Saleh</b>	14491	12256	12166	10280	14486
<b>Tadla Azilal</b>	36035	34955	34817	29832	37918

Source : Direction Régionale de la Santé,

N.B : Les statistiques des campagnes nationales de vaccination non comprises.

B.C.G : Bacille de Calmette et guerin (vaccin anti tuberculeux) / ECV : Enfants complètement vaccinés

VAR : Vaccin anti rougeoleux / D.T.C.P : diphtérie. Tétanos. Coqueluche. Poliomyélite



## 15.4.2. Planification familiale

La maîtrise de la croissance démographique et la préservation de la santé de la mère constituent l'objectif premier de la pratique de la planification familiale visant à un plus grand accès des femmes aux méthodes modernes de contraception.

Aujourd'hui, les femmes marocaines sont de plus en plus sensibilisées à l'utilisation desdits moyens, ce qui a influencé la fécondité. Or, l'indice synthétique de fécondité a régressé de 3.3 à 2.5 enfants par femmes entre 1994 et 2004.

**Tableau 81 : Activités du programme national de planification familiale, 2012**

<b>Province</b>	<b>Nouvelles acceptantes</b>	<b>Anciennes acceptantes</b>
<b>Azilal</b>	10328	68379
<b>Béni Mellal</b>	9584	84060
<b>Fquih Ben Saleh</b>	7809	86221
<b>Tadla Azilal</b>	<b>27721</b>	<b>238660</b>

Source : Direction Régionale de la Santé,

Au niveau régional, cet indice s'est manifesté par une tendance semblable pour les deux milieux de résidence en passant de 4 à 2.9 enfants pour les femmes rurales et de 2.5 à 2.1 enfants pour les femmes urbaines.

Il paraît ainsi que la planification familiale combinée à d'autres facteurs socio-économiques tels que l'urbanisation et l'instruction de la femme atteint de plus en plus sa finalité au niveau régional ainsi qu'au niveau national.

## 16. Jeunesse et sport

Le secteur de la jeunesse et des sports est versé dans la création d'un environnement socio-éducatif favorisant la protection des jeunes du phénomène de déviation sociale et morale et dans le développement de nouvelles formes d'animation socio-éducative adaptées aux besoins des différentes catégories de jeunes, ainsi que dans l'élargissement de la base sportive pour permettre l'émergence d'une élite capable d'honorer la région et la nation dans les compétitions nationales et internationales et consolider les acquis.

**Tableau 82 : Installations sportives par province**

Province	Foot ball	Basquet Ball	Hand ball	Volleyball	Piscine	Salle de sport	Athlétisme	Rugby	Total
<b>Azilal</b>	7	5	3	3	-	2	1	-	21
<b>Béni Mellal</b>	7	6	5	3	5	1	1	-	28
<b>Fquih Ben Saleh</b>	14	9	6	5	-	1	-	-	35
<b>Tadla Azilal</b>	<b>28</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>84</b>

Source : Délégations provinciales de la jeunesse et du sport

L'infrastructure sportive de la région Tadla Azilal est composée de 84 installations 33% sont constituées de terrains de football.

La réalisation de projets sportifs permettra de constituer un pôle sportif ainsi qu'un tremplin pour le développement et

la promotion de plusieurs disciplines sportives tels que l'athlétisme et le football au niveau de la région Tadla Azilal. Par ailleurs, l'infrastructure sportive dont dispose la région demeure déficitaire et ne satisfait pas tous les besoins en la matière.

De même, des disparités sont relevées dans la répartition des installations entre les trois provinces de la région : On enregistre une moyenne de 13257 habitants par installation à Fquih Ben Saleh, 25333 habitants par installation à Azilal et 18571 habitants par installation dans la province de Béni Mellal.

Un autre aspect du secteur de la jeunesse et des sports consiste en la promotion d'activités en faveur de la femme et des jeunes. Dans ce cadre, la région Tadla Azilal compte 21 foyers féminins encadrés par 53 encadrantes. Le nombre de bénéficiaires a été de 12475 femmes en 2012.

Les maisons de jeunes comptent 27 établissements et connaissent la participation de 183097 jeunes (dont 49% participent aux activités de rayonnement).

**Tableau 83 : Établissements de la jeunesse et des sports; 2012**

Type	Établissement	Azilal	Béni Mellal	Fquih Ben Saleh	Région
Foyers féminins	Foyer	9	8	4	21
	Jardinière d'enfants (1)	9	30	14	53
	Bénéficiaires (2)	10405	1770	300	12475
Jardins d'enfants	Établissements (3)	9	6	3	18
	Jardinière d'enfants (1)	9	20	3	32
	Bénéficiaires (4)	938	1672	90	2700
Maisons de jeunes	Établissements	12	11	4	27
	Participants aux activités normales	8880	61822	19331	90033
	Participants aux activités de rayonnement	58524	22315	12225	93064

Source : Délégations provinciales de la jeunesse et du sport

(1) : Titulaires et auxiliaires

(2) : Activités normales (initiation professionnelles, alphabétisation, coopératives et microprojet) et activités de rayonnement (englobe les unités mobiles d'alphabétisation et de formation)

(3) : il s'agit uniquement des jardins d'enfants sous tutelle du département des sports.

(4) : il s'agit des activités éducatives non institutionnelles et comprend aussi les bénéficiaires des activités de scolarisation et d'initiation à la scolarité destinée aux enfants de 4 à 6 ans par le moyen des unités mobiles.

Le nombre de jardins d'enfants dans la région s'élève à 18. L'effectif des enfants qui en bénéficient est de 2700 et les jardinières qui s'en occupent sont au nombre de 32 c'est à dire une moyenne de 84 enfants par jardinière.

## **17. Entraide nationale**

La pauvreté est devenue le fléau social contemporain. Puisque elle induit à plusieurs autres fléaux tels la mendicité, le vagabondage ou la criminalité ainsi que l'incapacité d'accéder aux services sociaux les plus fondamentaux.

C'est pourquoi les pouvoirs publics s'emploient énergiquement en vue d'en atténuer l'intensité à travers la mise en place de programmes à même de répondre aux besoins des populations défavorisées aussi bien en matière d'éducation que d'amélioration de leur niveau de vie. Et ce, par le moyen de l'entraide nationale et l'instauration de plusieurs institutions sociales et éducatives qui sont censées constituer un appareil efficace pour la protection des catégories de la population connaissant des conditions de vie difficiles.

Au niveau de la région, différentes actions sont menées par différentes institutions, à savoir les centres d'éducation et de formation, les établissements de protection sociale, les jardins d'enfants, les organisations des handicapés et les centres de lutte contre l'analphabétisme.

Dans ce sens des centres d'éducation et de formation ont été créés essentiellement pour absorber les déperditions scolaires et accueillir les filles dont les conditions financières et sociales de leurs parents ne permettent pas de rejoindre l'école, et ce en vue de les qualifier professionnellement pour les insérer dans la vie active et sociale. En 2012, Ces centres ont été au nombre de 55 et ont accueilli 1526 bénéficiaires encadrés par 117 encadrants, soit un ratio de 27 bénéficiaires par centre et 13 bénéficiaires par encadrant.

**Tableau 84 : Centres d'éducation et de formation**

<b>2012</b>	<b>Encadrants</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Centres</b>
<b>Tadla Azilal</b>	<b>117</b>	<b>1526</b>	<b>55</b>
<b>Azilal</b>	33	628	29
<b>Béni Mellal</b>	54	514	17
<b>Fquih Ben Saleh</b>	30	384	9

Source : Délégations provinciales de l'entraide nationale

La région dispose aussi de 52 établissements de protection sociale qui ont pour but de donner un foyer à ceux qui ne l'ont pas. Ils ont accueilli en 2012, 3267 bénéficiaires encadrés par 409 personnes.

**Tableau 85 : Établissements de protection sociale (1)**

<b>2012</b>	<b>AMB</b>	<b>Pensionnaires</b>	<b>Encadrants</b>
<b>Tadla Azilal</b>	<b>52</b>	<b>3267</b>	<b>409</b>
<b>Azilal</b>	36	1997	197
<b>Béni Mellal</b>	12	800	140
<b>Fquih Ben Saleh</b>	4	470	72

Source : Délégations provinciales de l'entraide nationale

(1) : Nouvelles appellation des Maisons de Bienfaisance (AMB)

Par ailleurs, Les jardins d'enfants qui ont pour but de réduire les inégalités d'accès à l'enseignement préscolaire. En

2012, la région de Tadla Azilal compte 39 jardins d'enfants accueillant 1341 enfants encadrés par 67 éducateurs.

**Tableau 86 : Jardins d'enfants**

<b>2012</b>	<b>Jardins d'enfants</b>	<b>Pensionnaires</b>	<b>Encadrants</b>
<b>Tadla Azilal</b>	<b>39</b>	<b>1341</b>	<b>67</b>
<b>Azilal</b>	28	722	38
<b>Béni Mellal</b>	7	370	19
<b>Fquih Ben Saleh</b>	4	249	10

Source : Délégations provinciales de l'entraide nationale



## **18. Juridiction et conflits sociaux**

Pour faire face aux différents conflits d'ordre économique et social, l'appareil judiciaire se dote de plus en plus de moyens humains et matériels, procède à des simplifications de procédure et renforce son infrastructure de base.

Pour les affaires enregistrées au cours de l'année 2012 auprès des cours d'appel, 23546 affaires ont été enregistrées, dont 29,5% sont constituées d'affaires civiles.

Concernant les affaires enregistrées au cours de la même année auprès des tribunaux de première instance, leur nombre s'établit à 162878 affaires, dont 51,17% sont des affaires civiles.

**Tableau 87 : Activités du cour d'appel et tribunaux de première instance en 2012**

<b>cour d'appel</b>		
Affaires civiles	Enregistrées	3474
	Jugées	2202
	En instance	1272
Affaires pénales	Enregistrées	8299
	Jugées	6782
	En instance	1517
<b>tribunaux de première instance</b>		
Affaires civiles	Enregistrées	41680
	Jugées	33220
	En instance	8460
Affaires pénales	Enregistrées	39759
	Jugées	25042
	En instance	14717

Source : Annuaire Statistique régional 2013